



Les motifs de décrochage scolaire en Académies. L'exemple de l'académie de Créteil.

Pierre-Yves Bernard, Christophe Michaut

► To cite this version:

Pierre-Yves Bernard, Christophe Michaut. Les motifs de décrochage scolaire en Académies. L'exemple de l'académie de Créteil.. [Rapport de recherche] Centre de recherche en éducation de Nantes, Université de Nantes. 2015. <halshs-01226050>

HAL Id: halshs-01226050

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01226050>

Submitted on 8 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les motifs de décrochage scolaire en Académies. L'exemple de l'académie de Créteil

Pierre-Yves Bernard et Christophe Michaut

Juin 2015

Sommaire

Sommaire	1
Résumé	2
Remerciements.....	3
Introduction	4
1. Une approche du décrochage par les motifs évoqués par les jeunes	8
1.1. L'intérêt d'une approche par les motifs.....	8
1.2. La place de l'école dans les motifs de décrochage	9
1.3. Les résultats des enquêtes aux Etats-Unis	10
1.4. Et en Europe ?	11
1.5. Motifs de décrochage et expérience scolaire	13
2. Méthodologie de l'enquête.....	14
2.1. Un recensement problématique.....	14
2.2. Présentation du questionnaire.....	17
2.3. Un public difficile à joindre.....	19
2.4. La qualité de l'échantillon interrogé	21
3. Résultats.....	22
3.1. Des décrocheurs qui n'en sont pas.	22
3.2. Les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes.....	23
3.3. Les motifs de décrochage scolaire.....	28
3.4. Modélisation des motifs.....	29
3.5. Une typologie des motifs de décrochage scolaire	33
Conclusion.....	39
Bibliographie	41
Annexe 1 : Questionnaire.....	44
Annexe 2 : Tableau de bord – TEDS – Académie de Créteil	59

Résumé

Pour quelles raisons une partie des élèves interrompent, au moins temporairement, leurs études ? Les recherches ont désormais bien établi les différents facteurs sociaux et scolaires conduisant au décrochage scolaire. Mais la perception qu'ont les jeunes des conditions et des situations justifiant leur décrochage est moins investiguée. Une première enquête conduite en 2013 dans l'académie de Nantes révélait une forte lassitude du système scolaire considéré par une majorité des jeunes comme inadapté, sélectif et injuste (Bernard et Michaut, 2014). Cette enquête a été actualisée et étendue à d'autres académies davantage touchées par le décrochage, en particulier l'académie de Créteil qui se caractérise par un taux de sortants précoces nettement plus élevé (13,5 % à Créteil, contre 9,5 à Nantes : Le Rhun & Dubois, 2013), une précarité sociale et familiale plus importante (Boudesseul, Caro, Grelet & Vivent, 2014) et une offre de formation moins diversifiée, avec une plus faible place de l'enseignement privé et des formations en alternance. Le principal objectif de cette nouvelle recherche consiste à identifier d'éventuelles spécificités liées à ce territoire. Près d'un tiers des jeunes décrocheurs de l'académie de Créteil ont ainsi été sollicités par téléphone et un échantillon représentatif de 762 jeunes a accepté de répondre au questionnaire. Interrogés sur leur scolarité antérieure et leurs caractéristiques sociodémographiques, les jeunes étaient également invités à se prononcer sur les éventuels motifs qui les ont conduits à interrompre leurs études. Parmi les 23 motifs de décrochage proposés, les 4 premiers sont : « je voulais avoir une activité professionnelle » (68 %), « j'en avais marre de l'école » (66 %), « je voulais gagner de l'argent » (60 %), « j'avais l'impression de perdre mon temps à l'école » (56 %). A l'opposé, moins de 15% des jeunes justifient leur interruption par le coût trop élevé de leur formation, un sentiment d'insécurité dans leur dernier établissement ou des conflits avec d'autres élèves. Les modélisations statistiques révèlent que les filles évoquent plus souvent la difficulté du travail scolaire et les problèmes personnels ou de santé, alors que les garçons avancent plus volontiers la quête de l'argent, une mésentente avec les enseignants ou l'exclusion de la formation. Une classification des motifs met en évidence cinq classes de motifs qui représentent autant de configurations significatives d'une forme d'expérience scolaire : de grandes difficultés scolaires, le rejet de l'institution scolaire, le désengagement de l'école, l'attrait de la vie active et le décrochage discret.

Remerciements

Ce rapport n'aurait pu être réalisé sans l'engagement des enquêteurs dans la réalisation de leur travail, souvent long et difficile, et sans le soutien de l'équipe du rectorat de l'académie de Nantes. Nous tenons d'abord à remercier James Masy, qui a coordonné l'administration du questionnaire. Celui-ci a pu être administré grâce à la ténacité des enquêtrices et enquêteurs. Merci à Alice Chauvin, Bérandère Diot, Patricia Elliot, Thomas Fournier, Anna Jedelska, Maxime Le Prunenec, Catherine Rambaud. Nos plus vifs remerciements vont également à M. le Recteur de l'académie de Nantes, M. William Marois, et à Nicolas Madiot, coordonnateur de la MLDS, qui nous ont offert la possibilité d'utiliser les locaux et le matériel du rectorat de l'académie de Nantes pour la logistique de cette enquête.

Introduction

Le décrochage scolaire est aujourd'hui considéré comme un des enjeux les plus importants des systèmes éducatifs. Défini par la non poursuite d'études avant d'avoir achevé une formation secondaire complète, il constitue un handicap très sérieux pour l'accès à l'emploi des jeunes concernés. À ce titre, sa réduction est considérée par les pouvoirs publics comme une priorité tant au niveau national qu'euro-péen. Mettre en œuvre une politique visant à lutter contre le décrochage suppose une bonne connaissance des facteurs de celui-ci. Les travaux de recherche fournissent un grand nombre de résultats permettant de déterminer des facteurs individuels et contextuels du décrochage scolaire. Il s'agit principalement de recherches nord-américaines (Rumberger, 2011) et plus récemment des travaux quantitatifs conduits en France (Afsa, 2013), qui permettent d'apporter des éléments solides sur les facteurs de décrochage.

Sur le plan individuel, l'exploitation des données empiriques existantes grâce à des méthodes statistiques adéquates permet de dégager des facteurs ayant un effet propre, indépendamment d'éventuels effets de structure. Un de ces facteurs les mieux documentés est le genre : toutes choses égales par ailleurs, les garçons décrochent davantage que les filles (Legewie et DiPrete, 2012). De même, le milieu d'origine des personnes affecte le risque de décrocher : celui-ci est notablement plus élevé pour les jeunes issus de milieux défavorisés, et plus particulièrement quand l'indicateur de milieu social pris en compte est le niveau d'études des parents (Hauser, Simmons et Pager, 2004 ; Afsa, 2013). Avoir une mère non diplômée augmente fortement le risque de sortir sans diplôme de l'école. D'autres caractéristiques individuelles sont plus controversées quant à leurs effets sur le risque de décrochage. Il en est ainsi de l'appartenance à une minorité ethnique ou d'une origine migrante. La plupart des travaux montrent que l'effet apparent de ce facteur est essentiellement dû aux caractéristiques socioéconomiques auxquelles sont assignés les groupes considérés. Enfin, les caractéristiques scolaires des individus ont une influence décisive sur le risque de décrocher. Le niveau d'acquis en sixième permet ainsi d'expliquer près de la moitié du risque de décrochage pour les élèves figurant dans le panel DEPP 1995 (Afsa, 2013). Ce dernier résultat milite en faveur d'une analyse du décrochage comme un processus. La difficulté scolaire représente un des aspects les plus importants dans ce processus, pouvant intervenir très tôt dans un ensemble d'interactions qui mènent les élèves les plus fragiles à se désengager des apprentissages scolaires. Le décrochage n'est donc que l'ultime moment d'un processus qui se déroule dans la durée. Son étude amène alors à porter une attention particulière aux contextes dans lesquels ces parcours se construisent.

Il est habituel de distinguer contexte social et contexte scolaire (Bernard, 2013). Cette distinction est dans une certaine mesure artificielle. Ce qui se passe dans un établissement scolaire est au moins en partie déterminé par le contexte social dans lequel se situe cet établissement (Dumay et Dupriez, 2004). Toutefois les travaux sur « l'école efficace » laissent supposer l'existence d'effets propres de l'établissement scolaire sur la réussite scolaire et le risque de décrochage. Le contexte social exerce une influence à travers la composition sociale d'une population et ses effets sur les individus, indépendamment des caractéristiques de ceux-ci. Il peut être appréhendé à travers la composition sociale du territoire dans lequel on vit (effet de voisinage) ou par la composition sociale des établissements dans lesquels les individus sont scolarisés (effet de composition sociale des établissements). Dans les deux cas, les travaux existants révèlent des effets significatifs sur la réussite scolaire et sur le risque de décrochage. Plus un établissement comporte d'élèves défavorisés, plus le risque de décrocher augmente, indépendamment des caractéristiques individuelles (Bryk et Thum, 1989 ; McNeal, 1997 ; Rumberger, 1995 ; Saatcioglu, 2010). On peut s'interroger sur ce que recouvre cet effet de composition : s'agit-il d'un effet lié aux pairs, ou l'effet est-il médiatisé par les pratiques des enseignants et des établissements, dont on sait qu'elles varient en fonction du public scolaire ? Les travaux contrôlant à la fois l'impact de ces pratiques et les caractéristiques structurelles des écoles, de leurs ressources et du climat scolaire valident plutôt la seconde option (Lee et Burkam, 2003 ; Rumberger et Palardy, 2005). Autrement dit, dans les établissements aux publics défavorisés, le risque de décrochage est augmenté par les pratiques inadaptées aux besoins des élèves, par un climat scolaire peu sécurisant, par de mauvaises relations entre enseignants et élèves, par une faible implication des équipes pédagogiques, etc.

Ces résultats plaident pour une recherche sur l'expérience scolaire des élèves en situation de décrochage. Outre que cette orientation permet de mieux comprendre la diversité des parcours conduisant à la rupture de scolarité (Janosz *et al.*, 2000), elle permet d'aller plus loin en donnant l'importance qu'elle mérite aux logiques d'action des jeunes en décrochage, notamment sur les rapports qu'entretiennent ces jeunes avec l'école. En effet, si on a aujourd'hui une bonne connaissance des caractéristiques socioéconomiques des jeunes en situation de rupture scolaire, on connaît mal la façon dont ils vivent leur décrochage. L'étude présentée dans ce rapport contribue à mieux prendre en compte cette dimension subjective des parcours scolaires. Elle s'inscrit dans un programme plus vaste, financé par l'Agence nationale de la recherche, associant plusieurs laboratoires (CREN, ESO-Caen, Centre Emile Durkheim, LEST) portant sur les effets de contexte sur le risque de décrochage scolaire (TEDS : territoires et décrochage scolaire).

Cette étude vise à apporter de nouveaux éclairages sur des domaines de recherche quasiment inexplorés en France jusque-là. La dimension subjective des parcours de décrochage scolaire n'y a été abordée que dans le cadre de travaux exclusivement qualitatifs.

On associe généralement approche subjective et méthodologie qualitative. Toutefois il nous semble possible d'intégrer ces dimensions expérientielles dans le cadre de méthodologies d'enquêtes quantitatives, notamment en interrogeant les jeunes sur les raisons qui les ont amenés à interrompre précocement leurs études (Parent & Paquin, 1994), ce qui permet d'approcher leurs logiques d'action et les contraintes qui les restreignent. L'intérêt d'une telle démarche est de pouvoir relier certaines dimensions de l'expérience des personnes à des variables sociodémographiques (sexe, âge, milieu social et familial...) et scolaires (redoublements éventuels, orientation...). Il s'agit alors de chercher à relier la dimension subjective du décrochage scolaire, perçue à travers les raisons données par les jeunes, aux conditions objectives dans lesquelles ces motifs s'inscrivent. Il nous semble particulièrement important de faire apparaître à ce niveau les « savoirs communs » sur l'école (Merle, 2005a) et la façon dont on peut les articuler avec les résultats de la recherche. Dans l'abondante littérature internationale sur le décrochage scolaire, peu de place est finalement laissée à ce qu'en disent les jeunes concernés eux-mêmes.

Un travail préparatoire avait été mené par une équipe du Centre de recherche en éducation de Nantes, grâce à une convention signée entre ce laboratoire et le rectorat de l'académie de Nantes (MODS : Motifs de décrochage scolaire). Un premier questionnaire réalisé à partir d'une batterie de motifs avait été administré par l'intermédiaire des Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) des Pays de la Loire en mai-juin 2013. Il a permis de contacter 1155 jeunes repérés comme décrocheurs. Cette recherche préliminaire avait permis de dégager quelques résultats significatifs. Elle confirme l'hétérogénéité des parcours de décrochage, telle qu'elle se laisse voir à travers les motifs invoqués par les jeunes (Bernard & Michaut, 2014). Dans le cadre du présent programme de recherche, il s'agit de confronter ces résultats obtenus dans l'académie de Nantes à un autre contexte territorial. A cet égard, le choix de l'académie de Créteil se justifie par l'existence de caractéristiques très différentes de celles de Nantes : un taux de sortants précoces nettement plus élevé (13,5 % à Créteil, contre 9,5 à Nantes : Le Rhun & Dubois, 2013), une précarité sociale et familiale plus importante (Boudesseul, Caro, Grelet & Vivent, 2014) et une offre de formation moins diversifiée, avec une plus faible place de l'enseignement privé et des formations en alternance. En permettant la comparaison de ces deux académies, l'étude permettra alors de mettre en lumière les liens entre structure sociale, offre de formation et décrochage, dans des contextes territoriaux distincts.

L'objectif scientifique de cette recherche consiste à rendre compte de la diversité des motifs de décrochage des jeunes. Elle s'inscrit dans un cadre théorique qui prend en considération les logiques d'action des individus, construites à travers les expériences vécues, et en les situant dans des configurations institutionnelles spécifiques à un contexte donné. Cette approche repose notamment sur une sociologie de l'expérience scolaire (Dubet & Martuccelli, 1996) et des régimes d'engagement (Thévenot, 2006).

Pour appréhender les motifs, une enquête nous a amenés à contacter 2078 jeunes de l'académie de Créteil, dont 762 étaient effectivement en décrochage et ont répondu intégralement au questionnaire.

Dans la première partie de ce rapport, nous revenons plus en détail sur la question des motifs de décrochage scolaire : ce que montrent les enquêtes existantes et ce qu'elles révèlent des expériences scolaires des élèves. Une deuxième partie est consacrée à la présentation de l'enquête et des choix méthodologiques effectués. Dans une troisième et dernière partie nous exposons les résultats de cette recherche.

1. Une approche du décrochage par les motifs évoqués par les jeunes

1.1. L'intérêt d'une approche par les motifs

L'approche des facteurs du décrochage scolaire s'appuie essentiellement sur l'exploitation d'enquêtes ou de données administratives renseignant les caractéristiques des jeunes, de leurs familles et de leur environnement. Elles incluent parfois des données d'expérience scolaire, dans une perspective longitudinale. Toutefois elles ne comportent généralement pas d'indications sur les raisons que donnent les jeunes à leur éventuel décrochage scolaire.

On trouve quelques enquêtes, essentiellement nord-américaines, permettant d'avoir une vue de ces motifs auto-rapportés. En général, elles sont perçues comme présentant un intérêt limité. Ainsi, pour Russel W. Rumberger (2011), les raisons que donnent les décrocheurs sont trop centrées sur les événements les plus immédiatement reliés au décrochage, au détriment de facteurs plus anciens et plus déterminants. Ces raisons ignorent également le poids des facteurs environnementaux du décrochage scolaire, parce qu'ils ne sont pas saisis comme tels par les jeunes. Enfin, selon le moment de l'enquête, les raisons peuvent être reconstruites en fonction de souvenirs plus ou moins fiables, ou en fonction de la situation de la personne enquêtée au moment de l'enquête.

Toutefois une approche du décrochage par les caractéristiques des jeunes et de leur environnement se heurte également à des difficultés. En réduisant la question du décrochage à un ensemble de facteurs de risques objectivables, elle laisse de côté les rapports à l'institution scolaire et aux savoirs que le jeune a construits dans son parcours. Or ce sont précisément ces rapports qu'il faut interroger en cas de rupture. Pour aller plus loin, on peut considérer la parole des jeunes en tant qu'opération de jugement, à la fois sur leur parcours mais aussi sur l'institution scolaire. C'est par ce type de démarche, laissant la parole aux élèves, qu'on peut développer la connaissance d'un certain nombre de phénomènes liés à l'expérience scolaire : le climat scolaire (Downes, 2013), l'expérience de l'humiliation (Merle, 2005b), la prévalence du harcèlement (Cornell, Gregory, Huang et Fan, 2012). Il en est de même quand on s'interroge sur la prévention du décrochage scolaire. Ce que disent les jeunes de leur décrochage scolaire est un des moyens de faire « bouger » l'institution scolaire dans la perspective d'une meilleure réponse aux besoins des élèves. Comme l'écrit Paul Downes, « Listening to what children and young people are saying in specific European contexts paves the way for a questioning as to how the *system* can be changed and subjected to public scrutiny to ensure that their voices are consistently heard and needs met in the near future. » (2013, 347). Ajoutons que le discours que produisent les jeunes est également

à mettre au regard des savoirs de recherche, dans la perspective de mieux comprendre les processus de mobilisation et de découragement des élèves. Des « savoirs communs » sur les ressorts de ces processus sont à mettre en évidence, tels qu'ils sont exprimés par les jeunes, et il peut être intéressant de montrer en quoi ils convergent ou divergent avec les conceptualisations élaborées par la recherche (Merle, 2005a).

1.2. La place de l'école dans les motifs de décrochage

Une question sous-jacente aux enquêtes quantitatives portant sur les motifs de décrochage scolaire est celle des catégories de raisons. Il s'agit plus particulièrement de la place de l'école dans les motifs évoqués. La question est alors de déterminer en quoi les jeunes attribuent ou non la responsabilité de leur décrochage au système scolaire. Cette question est à situer dans un contexte historique. Ainsi, à partir d'une recherche qualitative menée par entretiens, Danilo Martuccelli (2006) constate une transformation des raisons données aux ruptures de scolarité avec la massification de l'enseignement secondaire. Les personnes scolarisées avant les années 1970 imputent leurs ruptures avec l'école aux conditions sociales et économiques, invoquant elles-mêmes une forme de déterminisme social n'autorisant pas la poursuite d'études secondaires, considérées encore comme un signe de distinction sociale. La génération suivante, passée par la généralisation de la norme d'études secondaires complètes, met en cause l'école elle-même dans les ruptures de scolarité, et notamment l'incapacité du système scolaire à répondre à leurs attentes.

On retrouve l'idée de distinguer motifs scolaires et non scolaires dans le travail de Ghyslain Parent et Anne Paquin (1994) réalisé dans une commission scolaire de la province du Québec. Bien que ce travail ait été réalisé sur un échantillon de taille réduite ($N = 127$), il présente l'intérêt de fournir un cadre analytique et un outillage méthodologique permettant d'envisager de conduire une même enquête sur un échantillon plus vaste. Les auteurs distinguent globalement deux catégories de raisons de décrocher de l'école selon qu'elles sont inhérentes au programme de formation concerné, ou au contraire extérieures à celui-ci. Ces deux groupes comprennent des sous-groupes de raisons : pour le premier groupe, les raisons liées à l'encouragement par l'entourage, à l'adaptation aux pairs, aux enseignements, aux enseignants, aux attentes non comblées, à l'école ; pour le deuxième groupe, les raisons liées à l'étudiant lui-même, les raisons indépendantes de l'élève, des enseignements, des enseignants et de l'école. À ces catégories de motifs sont associés des énoncés, 58 en tout, auxquels les élèves interrogés répondent en se positionnant sur une échelle de Likert en 4 modalités, de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord ». Les réponses obtenues placent les raisons inhérentes au programme de formation en

tête, et plus précisément, dans l'ordre décroissant, les raisons liées à l'école, les raisons liées aux enseignants et les raisons liées aux attentes non comblées.

Il serait difficile de considérer ce résultat comme significatif au vu de l'échantillon interrogé, mais il s'inscrit dans un ensemble de résultats plaçant les motifs d'ordre scolaire comme les plus fréquents.

1.3. Les résultats des enquêtes aux Etats-Unis

L'essentiel des enquêtes sur les raisons auto-rapportées du décrochage scolaire a été réalisée aux Etats-Unis. Ainsi, Jennifer Berktold, Sonya Geis et Phillip Kaufman (1998), à partir des données d'une étude longitudinale, montrent que les motifs de décrochage invoqués par les jeunes concernés (N = 2800) sont majoritairement d'ordre scolaire (77 %), et moins souvent des motifs « familiaux » (34 %) ou liés à l'emploi (32 %)¹. Une autre étude de grande ampleur à partir d'entretiens approfondis auprès de jeunes ayant décroché (N = 467) met également en évidence l'importance des raisons d'ordre scolaire : pour près de la moitié des jeunes, le décrochage se rapporte au fait qu'ils estiment les cours inintéressants. Et cette proportion augmente avec le niveau d'études : plus celui-ci est élevé, plus les jeunes déclarent avoir décroché par ennui. Une part non négligeable de jeunes invoquent des raisons externes à l'école : 32 % ont décroché pour travailler et gagner de l'argent, 26 % parce qu'ils sont devenus parents, 22 % pour aider un membre de leur famille (Bridgeland, Dilulio et Morison, 2006). Les jeunes qui décrochent aux Etats-Unis ont la possibilité d'obtenir une certification appelée communément GED (*General Education Development*). Quand ils sont dans cette démarche, ils doivent indiquer les raisons pour lesquelles ils ont décroché, en choisissant un ou plusieurs énoncés parmi 43 proposés. En exploitant les fichiers administratifs du GED (N = 267 269), Carole E. George-Ezzelle, Wenmin Zhang et Karen Douglas (2006) montrent une très forte concentration des raisons choisies : 93 % des données se concentrent sur 14 énoncés. Les quatre premiers d'entre eux, concernant entre 52 et 43 % des jeunes, sont :

- j'ai été trop souvent absent,
- je n'aimais pas l'école,
- je m'ennuyais,
- je n'étais pas heureux à l'école.

L'ordre des motifs ne varie guère selon les caractéristiques des derniers établissements fréquentés. On constate toutefois que le premier item (« trop souvent absent ») augmente significativement avec la taille de l'établissement et diminue quand le taux d'encadrement des élèves augmente.

¹ Le total est supérieur à 100, car les jeunes pouvaient indiquer plusieurs motifs.

L'étude de Ben Dalton, Elizabeth Glennie et Steven J. Ingels (2009) à partir d'une enquête longitudinale suivant les élèves des trois dernières années d'enseignement secondaire (N = 17000), présente l'intérêt de montrer des différences substantielles de motifs selon le genre. Si, dans cette enquête, la majorité des raisons évoquées par les jeunes sont encore une fois d'ordre scolaire (83 %), cette proportion est nettement plus forte pour les garçons (89 %) que pour les filles (75 %). À l'intérieur de cette catégorie, l'écart de genre est particulièrement marqué pour les raisons disciplinaires (décrochage par exclusion), beaucoup plus souvent citées par les garçons. De la même manière les garçons imputent plus souvent leur décrochage à l'obtention d'un emploi (33,5 %, contre 20,3 % pour les filles). Inversement, les raisons familiales sont beaucoup plus souvent citées par les filles (45,4 % contre 25,2 % pour les garçons), au premier rang desquelles la grossesse, citée par plus d'une fille sur quatre.

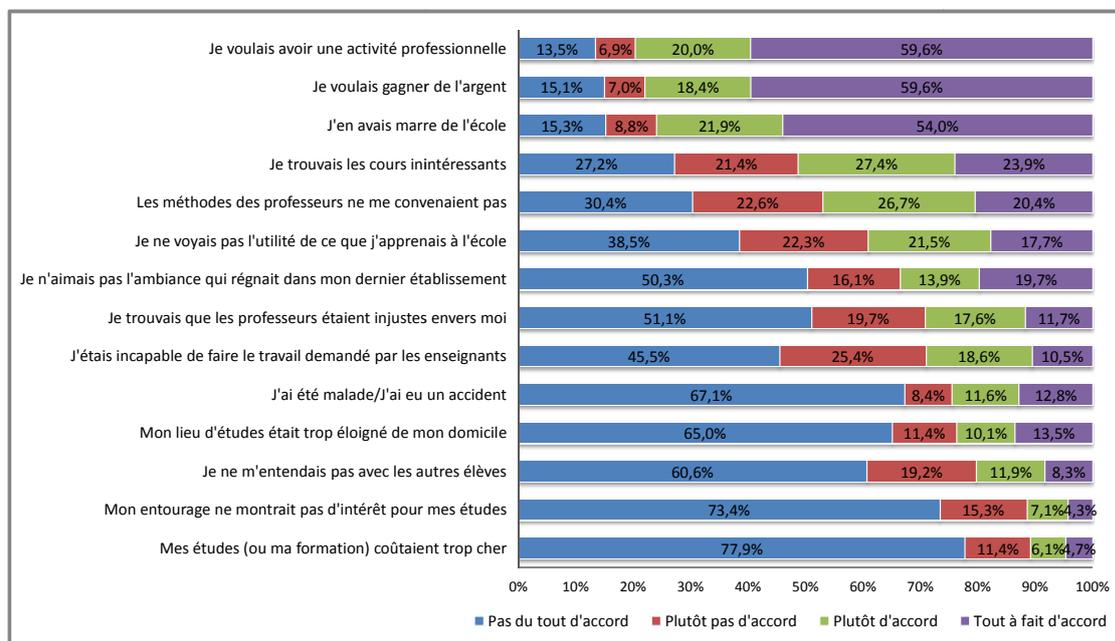
1.4. Et en Europe ?

En dehors du contexte particulier des Etats-Unis, citons également les enquêtes menées par le Research Centre for Education and the Labour Market (ROA) de l'université de Maastricht aux Pays-Bas. Ces enquêtes nous donnent des indications sur les raisons données par les jeunes à leur décrochage (ROA, 2013). Comme aux Etats-Unis, on y trouve des raisons souvent reliées au contexte scolaire. Elles représentent 51 % des motifs de décrochage dans l'enquête de 2011. « Le contenu des cours ne correspondaient pas finalement à ce que je voulais », « les cours étaient trop difficiles et/ou j'ai échoué à l'examen final », « les cours étaient mal organisés » sont les items les plus choisis. Les problèmes de santé et les problèmes personnels sont évoqués dans 27 % des cas, le marché du travail dans 13 %, le reste se partageant entre des motifs divers (déménagements, ...). L'intérêt de cette étude est de relier les motifs aux voies de formation, dans un contexte néerlandais de forte séparation entre enseignement général et professionnel. On y voit l'importance des décrochages pour occuper un emploi ou par nécessité d'avoir un revenu du travail dans la filière professionnelle (19 % des motifs).

En France, la seule étude des motifs de décrochage dans une perspective quantitative est celle réalisée par Pierre-Yves Bernard et Christophe Michaut (2014) à partir des données de l'académie de Nantes. L'enquête MODS (Motifs de décrochage scolaire) est une adaptation française du questionnaire utilisé par Parent et Paquin, en réduisant considérablement le nombre d'énoncés (23 au lieu de 58) pour en assurer la faisabilité auprès d'un échantillon significativement important. En interrogeant 1155 jeunes sur ces énoncés, cette étude met là encore en évidence l'importance des raisons liées au contexte scolaire. Pour 76 % des jeunes, le décrochage intervient parce qu'ils « ont en marre de l'école », posture déclinée sur différents motifs : cours inintéressants, méthodes d'enseignement inappropriées, sentiment d'inutilité, etc. (voir graphique

suivant). Le résultat le plus surprenant de cette enquête est le score élevé obtenu par les énoncés relatifs à l'emploi : « je voulais exercer une activité professionnelle », « je voulais gagner de l'argent » (près de 80 % dans les deux cas).

Graphique 1. Les motifs de décrochage (N = 1155) ¹



¹ Parmi les 23 items proposés, sont représentés ici les 14 items les plus représentatifs des différentes raisons du décrochage.

Source : Bernard & Michant, 2014.

Ces résultats montrent que pour les jeunes en situation de décrochage le modèle de l'emploi se construit comme une alternative à celui de l'école, vécu comme source d'échec et d'exclusion. Cela ne signifie pas pour autant que cet attrait vers l'emploi soit un motif de décrochage en tant que tel, ni que les jeunes ayant décroché se retrouvent en emploi, bien au contraire. Les enquêtés pouvaient choisir plusieurs items, et l'attrait pour l'emploi pouvait se combiner avec d'autres motifs, par exemple des difficultés d'ordre scolaire.

Pour mettre en évidence différentes configurations dans les motifs indiqués, une classification a été réalisée. Au-delà des motifs et des scores attribués par les élèves, elle permet de mettre en évidence des configurations traduisant un certain rapport à leur expérience scolaire. Cinq classes peuvent ainsi être mises en évidence. L'attrait pour la vie active rassemble ainsi un petit tiers de l'échantillon. Les motifs d'ordre personnel ne concernent que moins de 10 % des enquêtés. Les trois autres classes, qui regroupent 60 % de l'échantillon, se rapportent d'une manière ou d'une autre à des motifs liés à l'école. Dans 26 % des cas, on trouve un cumul de difficultés tant en matière d'apprentissages que de relations avec les autres (enseignants et élèves). Pour 20 %, il s'agit plutôt d'un rejet explicite de l'école en tant qu'institution, avec ses règles et ses valeurs, sans que l'expérience scolaire ait été mal vécue en matière de socialisation. Enfin, dans 14 % des cas,

ce sont les difficultés en fin de parcours secondaire, en terminale ou au moment du bac, qui sont les principaux motifs de sortie sans diplôme, malgré une expérience scolaire plutôt ordinaire et sans accroc jusque-là.

1.5. Motifs de décrochage et expérience scolaire

Que retenir des études présentées ci-dessus ? Tout d'abord elles fournissent un ensemble d'éléments de connaissance du décrochage scolaire à travers la perception de jeunes concernés. À condition de réaliser les traitements statistiques appropriés, on peut considérer les motifs de décrochage comme un révélateur des expériences scolaires de ces jeunes. Ensuite elles permettent de fournir des éléments de réponse à la question des parcours des jeunes en situation de décrochage scolaire. Ces parcours sont-ils d'une grande diversité, le décrochage scolaire ne constituant qu'une catégorisation institutionnelle regroupant des expériences hétérogènes, ou y a-t-il un modèle général rendant compte des parcours menant au décrochage ? Les données empiriques disponibles convergent pour montrer que les motifs de décrochage scolaire se concentrent autour de quelques catégories de motifs relevant du rapport à l'école et des apprentissages scolaires. Si on retrouve dans nombre d'études la présence de motifs liés au marché du travail, ou à des problèmes que les jeunes ramènent à leur situation personnelle, c'est bien à des motifs scolaires que les jeunes imputent majoritairement leur décrochage. Toutefois ces motifs scolaires relèvent de plusieurs sous-ensembles. Pour certains ils sont très révélateurs d'une rupture complète avec le monde scolaire, enracinée très tôt dans l'accumulation de difficultés tant en matière d'apprentissages que de socialisation scolaire. Pour d'autres ils manifestent un désengagement tardif dans la scolarisation, une orientation contrainte, un découragement face à des exigences croissantes, etc. Bref, si on retrouve ici le modèle du décrochage « en trois temps » (difficultés scolaires/rejet de l'institution scolaire/absentéisme et décrochage) (Bernard, 2013), il n'est pas exclusif d'autres expériences de la scolarité, mises en évidence par les travaux sur les parcours de décrochage (Janosz *et al.*, 2000). À ce titre, la connaissance des motifs de décrochage scolaire illustre bien la convergence possible des « savoirs communs » et des « savoirs savants ». Retenons enfin que les études présentées sont toutes à visée descriptive, et que, à l'exception de MODS, elles n'ont pas fait l'objet de traitements statistiques permettant de classer les motifs ou de relier ces motifs à des variables identifiées. C'est certainement une faiblesse que la présente étude vise à combler.

2. Méthodologie de l'enquête

2.1. Un recensement problématique

Le décrochage scolaire est particulièrement significatif d'une construction à la fois sociale et statistique. Sociale au sens où le problème du décrochage s'appuie sur la norme d'achèvement de la scolarité secondaire qui s'est généralisée à l'ensemble des pays développés, en partant des États-Unis dès les années 1960 (Dorn, 1996 ; Bernard, 2013). Statistique puisque cette notion amène à élaborer des indicateurs standardisés qui établissent une convention de mesure permettant de coordonner les acteurs impliqués. C'est en effet dans un cadre politique que la question des données se pose, afin de pouvoir objectiver le problème et produire les résultats de l'action publique. Remarquons d'ailleurs que la production des résultats peut être considérée en tant que telle comme un outil d'action publique. C'est le cas des benchmarks européens dans le cadre de la méthode ouverte de coordination (Verdier, 2008). Parmi ceux-ci le taux de décrochage scolaire (Early School Leaving rate) permet de classer les pays selon la capacité de leur système éducatif à mener les jeunes à des études secondaires complètes (Commission européenne, 2011). La publication des résultats peut revêtir un caractère encore plus public, par exemple en mettant à disposition les résultats en termes d'obtention de diplôme ou de décrochage à un niveau local, voire d'établissement. Des sites web ont ainsi été construits au Québec et aux Pays-Bas, et, dans ce dernier cas, avec un objectif explicite de responsabilisation des acteurs locaux dans la lutte contre le décrochage (De Witte, 2013).

La mesure du décrochage scolaire amène nécessairement à faire des choix : définition du phénomène, et en particulier de la norme servant à le délimiter (par exemple quel niveau de diplôme) ; choix de la cohorte ou de la tranche d'âge sur lesquelles porte la mesure ; niveau géographique d'observation (local, régional, national) ; choix des sources statistiques et des indicateurs (Rumberger, 1987).

En ce qui concerne les sources, on distingue classiquement les données d'enquête des données administratives. On peut ajouter une autre catégorie intermédiaire, celle des recensements, qui renvoient partiellement à une logique d'enquête, parce qu'ils sont construits sur le principe de caractérisation des individus selon des critères utilisables ensuite par l'analyste (en particulier les variables de milieu social), alors même qu'ils visent à une exhaustivité qui les rapprochent des données administratives.

Les enquêtes sont habituellement considérées comme les sources les plus pertinentes pour construire des données, et en particulier les enquêtes longitudinales, puisqu'elles permettent

d'approcher des processus. Par ailleurs, les variables choisies dans les enquêtes sont construites avec une finalité scientifique, et comportent a priori moins de biais que des catégorisations institutionnelles utilisées par les données administratives. Un exemple caractéristique des biais institutionnels des données administratives en éducation est celui des inscriptions, dans les établissements ou dans des dispositifs spécifiques. Il est possible que des élèves soient inscrits dans un établissement sans qu'ils y soient réellement présents, notamment quand l'enregistrement du décrochage scolaire d'un élève se fait dans un délai déterminé par des règles administratives.

Par contre les données administratives permettent d'accéder à des échantillons beaucoup plus importants que ceux qu'autorisent les enquêtes.

Ce sont ces considérations qui nous ont amené à choisir les fichiers SIEI comme support de notre enquête. Depuis 2011, un partage des données est mis en œuvre entre différentes institutions en charge de la jeunesse (Éducation nationale, enseignement agricole, missions locales...). Appelé Système interministériel d'échange d'informations (SIEI), il fournit des listes de noms de jeunes en rupture de scolarité aux différents partenaires réunis en plates-formes de suivi et d'appui des décrocheurs (PSAD).

Les jeunes présents sur ces listes cumulent les quatre conditions suivantes le jour de leur identification :

- avoir été scolarisé au moins 15 jours en continu au cours de l'année scolaire en cours ou de l'année scolaire précédente ;
- être âgé de 16 ans au moins ;
- ne pas avoir atteint le niveau de diplôme de la formation dans laquelle ils se sont engagés ;
- ne plus être inscrit dans un système de formation initiale (Éducation nationale, agriculture, CFA).

Figurent donc dans cette liste les jeunes qui ont entamé une formation secondaire qu'ils n'ont pas complètement achevée parce qu'ils ont démissionné, ont été exclus ou ne sont pas réinscrits dans un établissement scolaire, ou encore ont échoué à l'examen final de leur diplôme. Il s'agit là de jeunes ayant décroché au sens institutionnel du terme, avec toutes les limites qu'on peut y mettre (Bernard, 2013). Notons que, à la différence des indicateurs construits à partir de l'enquête Emploi (sortants sans diplôme, taux de sortants précoces), les jeunes inscrits dans SIEI peuvent être diplômés. C'est par exemple le cas des élèves s'inscrivant dans une formation de bac professionnel à l'issue d'un CAP, ou encore d'un bachelier général qui s'inscrit en formation professionnelle. Si, dans ces deux cas, l'élève a interrompu son parcours, il est considéré comme décrocheur au sens de SIEI, bien que diplômé.

Ces données administratives permettent aux professionnels de contacter les jeunes afin d'étudier avec eux les solutions de raccrochage en formation et/ou d'insertion professionnelle. Elles se présentent sous forme de stock (et non de flux), à partir de deux recensements effectués en novembre et en mars de chaque année.

Si ces données apportent peu de renseignements sur les jeunes repérés, elles présentent l'avantage de les identifier sur une base territoriale, et permet donc de développer des enquêtes permettant de mieux les connaître, y compris quand ils ne sont pas pris en charge par un dispositif. Parce que ces données permettent de les identifier, elles donnent la possibilité de recueillir la parole de ces jeunes, et autorise donc une approche de leur parcours qui laisse plus de place aux dimensions subjectives.

Toutefois, alors qu'elles sont censées appréhender finement le phénomène à un niveau local, les données SIEI présentent de nombreux problèmes de qualité et de fiabilité (Boudesseul & Vivent, 2012). On peut considérer a priori trois sources de biais. Les données peuvent être *incomplètes*, parce que des situations de rupture ne sont pas renseignées. C'est le cas notamment des ruptures de contrats d'apprentissage, souvent mal ou non signalées aux PSAD. Les données peuvent être *non actualisées*, quand un jeune en rupture à un moment donné a trouvé une solution de formation. Elles peuvent enfin être *inexactes* quand un changement de situation du jeune est interprété à tort comme un décrochage (déménagement, passage du public au privé, etc.). Aucune enquête n'avait été réalisée jusque-là pour apprécier cette fiabilité. La présente étude apporte ainsi des éléments d'évaluation à ce niveau.

Grâce à l'accord de la DGESCO², nous avons pu obtenir le fichier SIEI de l'académie de Créteil, arrêté au 31 mars 2015. Ce fichier est constitué du recensement des situations de décrochage en novembre 2014, par l'interconnexion des données de l'Éducation nationale, du ministère de l'agriculture, (secteurs public et privé dans ces deux cas), des Missions locales et des données fournies par la Région au titre de l'apprentissage. Les données ont été utilisées par les professionnels des PSAD de l'académie de Créteil à la fin de l'année 2014 et au premier trimestre de 2015, et ont donc été « nettoyées » d'éventuelles erreurs dans la construction des fichiers. À partir d'avril 2015, ces professionnels utilisent un nouveau fichier, issu du deuxième recensement annuel de SIEI effectué en mars.

Le fichier contient 13 527 noms (voir la répartition par départements, par sexe et par type d'établissement fréquenté dans la partie 2.4).

² Nous tenons à remercier M. Stéphane Cortes à la DGESCO, ainsi que le service du rectorat de l'académie de Nancy chargé de la gestion des fichiers SIEI pour l'aide technique qu'ils ont pu apporter à cette recherche.

Sur le fichier figure l'état des contacts pris avec les jeunes. 6 % sont dans la catégorie « injoignables », et 62,6 % dans la catégorie « à contacter ». Une part importante du fichier fourni aux PSAD n'est donc pas utilisée pour proposer des solutions d'accompagnement aux jeunes, tout au moins dans le délai qui se place entre deux recensements. Cela peut être dû à l'importance de la charge de travail que représentent ces prises de contact, comme on le verra plus bas. Mais elle peut être provoquée également par la mauvaise qualité des informations contenues dans le fichier, notamment les numéros de téléphone permettant de contacter les jeunes, qui, comme on le verra également plus bas à propos du déroulement de notre enquête, sont souvent inexacts. Au total, à partir des 13 227 noms figurant dans le fichier, les enquêteurs ont essayé d'établir un contact avec un sous échantillon tiré au hasard, et représentant le plus fidèlement possible la population parente. Ce sont 4028 jeunes pour lesquels une démarche de contact a été effectuée.

2.2. Présentation du questionnaire

Le questionnaire comprend 91 questions, dont 15 sont pré-remplies à partir du fichier SIEI (*cf.* annexe 1). La première partie du questionnaire reprend quelques informations figurant dans le fichier, notamment la dernière formation suivie et la date d'interruption (signalement) des études. Ces informations ont été vérifiées par les opérateurs auprès des jeunes. Après s'être assuré que les jeunes avaient effectivement interrompu leurs études, les opérateurs débutaient l'entretien téléphonique par la question ouverte suivante : « *Pourquoi avez-vous interrompu vos études ?* ». Il s'agissait de saisir les propos rapportés spontanément par les jeunes, indépendamment des motifs retenus par les chercheurs, qui sont présentés un peu plus tard. Cette question ouverte avait également pour objectif de compléter la liste des motifs préétablis. Une deuxième partie retrace à grands traits le parcours des jeunes : éventuels redoublements au cours de la scolarité, type de troisième fréquentée, choix d'orientation, sanctions et déviances scolaires, rapports avec les enseignants, etc. Cet ensemble de variables caractérise l'expérience scolaire des jeunes, une dimension qui s'est avérée déterminante dans la recherche (Mods) conduite sur l'académie de Nantes (Bernard & Michaut, 2014).

L'entretien se poursuit avec une liste de 23 propositions susceptibles d'expliquer leur interruption, chaque jeune étant invité à se prononcer sur ces propositions en indiquant, sur une échelle de Likert, leur accord ou leur désaccord. Les énoncés ont été choisis au vu de la littérature sur la question des motifs de décrochage scolaire. Conformément aux catégorisations existantes, nous avons distingués les motifs selon qu'ils étaient « externes » ou « internes » à l'institution scolaire. Nous avons ensuite, pour chacun de ces groupes, définis des sous-catégories représentées par au moins deux énoncés.

Pour les **raisons « externes » à l'institution scolaire** :

- Projet professionnel : Je voulais avoir une activité professionnelle ; Je voulais gagner de l'argent
- Environnement social : Personne ne m'aidait à faire mes devoirs ; Mon entourage ne montrait pas d'intérêt pour mes études
- Conditions matérielles pour suivre des études : Mon lieu d'études (ou de formation) était trop éloigné de mon domicile ; Mes études (ou ma formation) coûtaient trop cher
- Problèmes personnels et de santé : J'avais beaucoup de problèmes personnels ; J'ai été malade/J'ai eu un accident/J'attendais un enfant

Et pour les **raisons « internes » à l'institution scolaire** :

- Difficultés d'apprentissage : J'avais peur d'échouer ; Le travail demandé était trop difficile
- Rapport aux savoirs scolaires : Les cours étaient inintéressants ; Je ne voyais pas l'utilité de ce que j'apprenais à l'école ;
- Relations avec les enseignants : Les méthodes d'enseignement utilisées par les professeurs ne me convenaient pas ; Je ne m'entendais pas avec les professeurs ; Les professeurs étaient injustes envers moi ;
- Rapport avec les pairs : Les autres élèves ne m'aidaient pas dans mon travail scolaire ; Je ne m'entendais pas avec les autres élèves ;
- Rapport à l'orientation : Je n'ai pas pu obtenir la formation que je souhaitais suivre ; La formation que je suivais ne m'offrait pas de débouchés professionnels ;
- Rapport à l'organisation scolaire : J'en avais marre de l'école ; J'avais l'impression de perdre mon temps à l'école ; J'ai été exclu de ma dernière formation ; Je ne me sentais pas en sécurité dans mon dernier établissement.

Cette liste est constituée pour l'essentiel des items de l'enquête MODS. Elle permettra ainsi des comparaisons avec cette enquête, moyennant certaines réserves liées au décalage temporel (2 ans) entre les deux enquêtes.

Un ensemble de questions est ensuite consacré à la situation des jeunes au moment de l'enquête et aux éventuelles mesures d'accompagnement qu'ils ont pu connaître depuis leur décrochage.

La dernière partie du questionnaire vise à obtenir quelques caractéristiques sociodémographiques des jeunes : situation familiale, pays de naissance, profession et niveau d'études des deux parents, etc.

Le questionnaire devait initialement être administré au cours du premier trimestre 2015. La livraison tardive (fin mars 2015) des fichiers par la DGESCO nous a contraints à réaliser l'enquête entre le 8 avril et le 13 mai 2015.

2.3. Un public difficile à joindre

L'enquête a été réalisée par sept opérateurs et un coordinateur³, recrutés et formés par les responsables scientifiques de la recherche. Le Rectorat de Nantes a fourni la salle équipée d'ordinateurs et de téléphones. Les opérateurs avaient pour mission de contacter les décrocheurs figurant dans la base SIEI et d'administrer le questionnaire par téléphone auprès de ces derniers. Le coordinateur assure le suivi technique de l'enquête auprès des opérateurs, ainsi que la gestion des emplois du temps et le redressement des effectifs en direct et en lien avec le responsable scientifique.

En amont de l'enquête, nous avons réuni l'ensemble de l'équipe durant deux journées de formation. La première fut l'occasion de prendre connaissance du projet et d'en définir les enjeux. Nous avons ensuite insisté sur la population enquêtée et les spécificités du décrochage scolaire (définitions institutionnelles et scientifiques). La seconde journée fût très largement réservée au questionnaire et au fonctionnement du logiciel d'administration de l'enquête (Sphinx). Puis, nous avons pris le temps de tester le questionnaire au sein de l'équipe afin de maîtriser les biais potentiels que pouvaient comporter des questions ou des modalités délicates à renseigner, notamment la profession des parents.

En nous appuyant sur les enquêtes antérieures conduites auprès d'un public similaire, nous avons fait le choix de débiter les journées à 12h, avec une amplitude de huit heures. Sur la base de l'enquête Mods, nous avons initialement prévu une moyenne de 2,5 questionnaires renseignés par heure et par opérateur. En réalité, de nombreuses difficultés sont apparues rapidement. La principale difficulté tient à la fiabilité des données figurant sur la base SIEI. En effet, sur la seule académie de Créteil, sur les 4028 jeunes avec qui nous avons essayé de prendre contact, on compte près d'un tiers de numéros erronés ou qui ne sont plus attribués. De surcroît, 22% des jeunes contactés ont déclaré n'avoir jamais interrompu leurs études. En définitive, 795 jeunes, soit un sur cinq a renseigné le questionnaire. Ce qui a nécessité 633 heures de travail. Le ratio est finalement de 1,3 questionnaire par heure, loin des prévisions initiales. La piètre qualité des informations figurant dans SIEI a considérablement ralenti le déroulement de l'enquête. Soulignons à ce propos que la Seine Saint-Denis, département où on dénombre le plus de

³ Nous tenons à remercier James Masy qui a coordonné l'enquête et qui nous a fourni un descriptif détaillé du déroulement de celle-ci.

décrocheurs dans l'académie de Créteil (41%), compte plus de 40 % de numéros erronés, tandis que le Val de Marne en compte moins de 20 %.

Lorsque les opérateurs réussissent à joindre les jeunes, ces derniers refusent rarement de répondre au questionnaire (moins de 4 % de refus). Lorsqu'ils refusent, ils motivent rarement leur décision ou seulement par une phrase laconique de type : « *J'ai pas le temps!* » ou « *J'm'en fous, ils ont rien fait pour moi !* ». La prise de contact s'établit parfois par l'intermédiaire des parents, curieux de savoir comment ont été divulgués leurs numéros de téléphone ou pour quelle raison on les contacte chez eux ou sur leur téléphone portable. Certains pensent qu'il s'agit d'une proposition d'accompagnement de leur enfant, d'autres y voient même une proposition d'emploi. Lors des explications préliminaires, il se tisse alors avec les opérateurs un lien qui semble incarner leur relation à l'institution scolaire et conduit inexorablement à des dérapages, témoignage d'une grande colère contre l'institution : « *Ab ben, c'est pas grâce à vous qui va s'en sortir. Tous des planqués !* », « *Personne nous aide. Vous voulez savoir ce que je pense que l'éducation nationale, ils ont rien fait !* ». Certains parents veulent avant tout expliquer, voire justifier la raison du décrochage : « *Ab bah ici on n'est pas aidé, y'a rien pour nous aider ! Y'a pas de transport, y'a rien* ». Très souvent, les opérateurs doivent faire face à la détresse de mères en grande souffrance, perdues dans un système qu'elles ne comprennent pas et qui, selon elle, les a « abandonnées » : « *moi, je savais pas que y'avait des écoles qu'étaient pas reconnues par l'Etat et maintenant mon fils, il est plus à l'école et moi je dois payer l'école* ». Ou encore : « *vous voulez que j'vous dise, heureusement qu'y'a les parents. C'est les parents qu'accompagnent les enfants. L'école, elle fait rien !* ».

L'enjeu de cette relation nouée autour du décrochage de l'enfant ne se limite pas à saisir mécaniquement des informations. Les opérateurs doivent faire preuve d'une profonde empathie, indispensable dans les (rares) situations délicates (décès, incarcération, etc.), car elles sont confrontées à la fois aux inquiétudes, à la colère et au désarroi de ces mères qui disent « *ne plus savoir quoi faire* ». Certaines situations familiales sont si difficiles que les mères vont jusqu'à demander aux opérateurs de « jouer » les médiateurs : « *peut-être qu'il vous parlera à vous, moi je n'ai plus de nouvelles. Si vous l'avez, j'aimerais que vous me rappeliez pour avoir de ces nouvelles* ».

Terminons en soulignant que la passation a été plus efficace dans les territoires ruraux en raison de la fiabilité des numéros figurant sur les listings. Ce sont généralement le numéro du téléphone fixe ou du portable des parents, et plus rarement celui des jeunes. Or, nous avons constaté que sur les territoires urbains, les jeunes sont assez peu chez eux, même lorsqu'ils ne travaillent pas ou ne sont pas en formation. A l'inverse, dans les territoires ruraux, les jeunes sont plus souvent au foyer.

2.4. La qualité de l'échantillon interrogé

Après suppression des observations insuffisamment renseignées, **l'échantillon est composé de 762 décrocheurs**. Pour appréhender la représentativité de l'échantillon, trois variables ont été retenues : le genre, le département, et le statut du dernier établissement scolaire fréquenté. Le tableau suivant indique que les 13527 décrocheurs que constitue la population se répartissent dans des proportions inégales entre les départements de l'Académie de Créteil. On trouve davantage de décrocheurs en Seine-Saint-Denis (41,3%) qu'en Seine-et-Marne (31,4%) ou qu'en Val-de-Marne (27,3%). L'échantillon de répondants se répartit dans des proportions similaires et il n'existe pas sur ce critère d'écart significatif en la population et l'échantillon. La représentativité est donc garantie, tout comme pour la répartition filles-garçons. Par contre, il existe une légère sous-représentation des sortants de collège dans l'échantillon (8,8% vs 12,7% dans la population) qui s'explique notamment par une proportion plus importante de collégiens figurant dans la base SIEI déclarant ne pas avoir interrompu leurs études.

Tableau 1. Répartition des décrocheurs selon le département, le genre et le dernier établissement fréquenté dans la population et l'échantillon contacté

	Population		Echantillon répondants		Khi-carré (significativité des écarts)
	Effectifs	Fréq.	Effectifs	Fréq.	
Départements					
Seine-et-Marne	4245	31,4%	221	29,0%	2,60 (non significatif)
Seine-Saint-Denis	5588	41,3%	317	41,6%	
Val-de-Marne	3694	27,3%	224	29,4%	
Genre					
Féminin	5606	41,4%	304	39,9%	0,75 (non significatif)
Masculin	7921	58,6%	458	60,1%	
Dernier établissement fréquenté					
Collège	1718	12,7%	67	8,8%	10,49 (significatif)
Lycée	11809	87,3%	695	91,2%	
TOTAL	13527	100,0%	762	100,0%	

3. Résultats

3.1. Des décrocheurs qui n'en sont pas.

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, une part importante de l'échantillon est constituée de jeunes déclarant n'avoir jamais décroché. Ils représentent 22 % de l'échantillon constitué au départ. Si on exclut les personnes injoignables du fait de numéros de téléphone inexacts ou de non réponse, cette proportion monte à 41 % des personnes ayant répondu à l'enquête, qu'elles aient ensuite accepté ou non de poursuivre l'entretien.

Le questionnaire n'ayant pas été poursuivi pour ces personnes, parce qu'elles se définissaient elles-mêmes en dehors du champ de l'enquête, nous ne disposons pour elles que des caractéristiques tirées du fichier SIEI. Un premier constat montre de forts écarts entre les trois départements de l'académie. C'est dans le Val-de-Marne que ces élèves « non décrocheurs » sont les plus nombreux (46 % des répondants, contre 38 % dans les deux autres départements). Ce sont bien plus souvent des filles : 47 % des filles contactées déclarent n'avoir jamais décroché contre 36 % des garçons. Les lycéens des filières générales, et surtout les collégiens sont surreprésentés parmi ces jeunes n'ayant pas décroché, à l'inverse des lycéens professionnels. Pour les collégiens, une hypothèse peut être avancée : celle du caractère tardif de certaines affectations dans les formations professionnelles, ce qui peut expliquer que certains collégiens apparaissent dans le fichier des « décrocheurs » lors du recensement de novembre, alors qu'ils sont en fait inscrits dans un lycée professionnel ou un centre d'apprentissage. Enfin les « faux décrocheurs » viennent très fréquemment d'établissements privés (71 % des jeunes interrogés ayant fréquenté comme dernier établissement un établissement privé, contre 38 % dans le public).

Il est bien sûr délicat d'interpréter ces quelques données. Elles montrent tout au moins que les problèmes de fiabilité du fichier ne se distribuent pas de manière aléatoire. D'autres enquêtes, notamment dans le cadre de TEDS devraient permettre de dégager les facteurs de contexte territoriaux qui expliquent les écarts constatés.

3.2. Les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes

3.2.1. *Davantage de garçons et de jeunes socialement défavorisés*

Rappelons que l'échantillon est composé davantage de garçons (60,1 %) que de filles (39,9 %). Cette surreprésentation des garçons n'est ni surprenante, ni spécifique à l'Académie de Créteil. On retrouve une répartition proche dans l'enquête Mods (57,4 % vs 42,6 %). Résultat peu surprenant car les études de la DEPP ont depuis longtemps montré un risque de décrochage plus élevé chez les garçons (Caille, 1999 et 2014 ; Coudrin, 2006 ; Afsa, 2013). Un décrochage qui résulte de difficultés scolaires accumulées et d'un rapport aux études moins conforme aux attentes de l'institution scolaire. Deuxième caractéristique importante : 17,1% des jeunes interrogés ne sont pas nés en France. Et 54,7% ont un père et 49,8% une mère dans la même situation. C'est là un résultat qui se distingue nettement de l'enquête réalisée sur l'Académie de Nantes (7,6% nés hors France). Ces chiffres traduisent le contexte de l'académie de Créteil. Les étrangers y représentant 16,9 % de la population (source INSEE). Même si les deux indicateurs (étrangers et nés hors de France) ne sont pas tout à fait comparables, nous pouvons souligner que la part des jeunes nés à l'étranger dans notre échantillon n'a rien d'exceptionnel. Dernière caractéristique sociodémographique retenue : la situation familiale et sociale des parents des décrocheurs. Soulignons d'abord que 9,3% ont un de leurs parents décédés. Par ailleurs, près d'un quart d'entre eux vit seulement avec leur mère. Parmi ceux qui ont renseigné la situation professionnelle de leurs parents, respectivement 26,1% et 36,2% indiquent que leur père (mère) est sans activité professionnelle (chômage, inactif, retraité). Ajoutons enfin que les décrocheurs proviennent fréquemment de milieu social défavorisé. Environ la moitié ont un père et une mère ouvrier ou employé et environ 10 % un père et/ou une mère cadre supérieur ou exerçant une profession libérale. À titre de comparaison, les ménages dont la personne de référence est ouvrier ou employé est de 32,9 % pour l'ensemble des 3 départements (chiffres 2012, source INSEE). Si la situation sociale et familiale des décrocheurs apparaît difficile, il serait toutefois erroné de conclure à un désengagement des familles vis-à-vis de la scolarité de leurs enfants. Par exemple, plus de la moitié des décrocheurs interrogés déclarent avoir souvent été aidés par leurs parents lorsqu'ils étaient écoliers. Et seuls 14 % considèrent que leur entourage ne s'intéresse pas à leurs études.

Notons par ailleurs que les territoires sont loin d'être homogènes sur l'ensemble des caractéristiques précédentes. Le tableau suivant indique quelques caractéristiques des trois départements de l'Académie de Créteil. Il apparaît clairement des différences très significatives

entre la Seine-Saint-Denis, territoire socialement le plus démuné, et la Seine-et-Marne, un département où l'environnement social est moins défavorisé.

Tableau 2. Caractéristiques sociodémographiques selon les départements

DEPARTEMENT →	SEINE-ET-MARNE	SEINE-SAINT-DENIS	VAL-DE-MARNE	Significativité
Caractéristiques ↓				
% de filles	43	36,6	41,5	ns
% décrocheurs nés à l'étranger	9,5	20,5	19,6	***
% pères sans activité professionnelle	15,9	35,1	24,3	***
% mères sans diplôme	33,1	56,1	43,2	***

Cette brève description des caractéristiques sociales des décrocheurs vise à mieux contextualiser les conditions sociales dans lesquelles s'expriment les jeunes.

3.2.2. Une majorité de décrocheurs proviennent de l'enseignement professionnel

8 % des jeunes ont interrompu leurs études avant la fin du collège, le plus souvent au cours ou à l'issue de la classe de troisième. Dans ce cas, c'est souvent l'orientation vers la voie professionnelle qui leur a posé problème : impossibilité d'entrer dans la spécialité souhaitée ou échec dans la recherche d'un maître d'apprentissage : « *Je trouvais pas de lycée. Au début je voulais faire un CAP, donc j'ai commencé par trouver un patron, mais il m'a planté au dernier moment* » (Garçon, 17 ans, interruption en fin de 3^{ème}). Lorsqu'ils n'atteignent pas la fin de la troisième, c'est généralement une exclusion du collège sans réinscription dans un autre établissement qui a entraîné l'interruption. Les plus nombreux à avoir décroché (69,1 %) ont commencé ou poursuivi des études en lycée professionnel ou en CFA sans obtenir le diplôme préparé. Le plus souvent, l'interruption intervient en début ou en fin de parcours. Certains apprentis entrant en CAP évoquent, par exemple, la rupture de leur contrat de travail, suite à un conflit avec leur employeur ; d'autres font part d'une orientation subie dans une spécialité qu'ils n'ont pas choisie : « *A la base je me suis mise dans l'esthétique, mais c'est pas du tout ce que je voulais. Comme j'ai pas eu de bonnes notes, ils m'ont mis dans la coiffure, mais j'aimais vraiment pas ça, donc j'ai arrêté. Pourtant je suis encore en coiffure en ce moment, mais c'est juste pour l'argent, pour travailler. Moi je voudrais reprendre l'école. Mais je suis*

majeure... » (Fille, 18 ans, interruption CAP1 coiffure). C'est notamment lors des premiers stages que certains lycéens professionnels découvrent les exigences du monde professionnel qu'ils imaginaient autrement. En fin de parcours professionnel, les motifs évoqués sont d'une toute autre nature : échec à l'examen, opportunité d'emploi, volonté de travailler et de gagner de l'argent sont fréquemment cités. Les décrochages en lycée général et technologique sont plus rares (22,9%). Ils interviennent plus souvent en Terminale, après un ou plusieurs échecs au baccalauréat. Certains ne sentent plus le courage de refaire une année dense pour préparer à nouveau l'examen et préfèrent repasser le baccalauréat en candidat libre. Une minorité quitte le lycée dès la seconde, suite à une exclusion ou au souhait non réalisé de se réorienter vers la voie professionnelle. Globalement, 42% des décrocheurs se déclarent insatisfaits de leur dernière formation, davantage encore (59%) lorsqu'ils se retrouvent dans une formation qu'ils n'avaient pas choisie.

A l'instar des différences sociales, il existe des différences de niveaux de formation selon les départements. La Seine-Saint-Denis se caractérise par une part de décrocheurs significativement plus importante au niveau du collège et une part plus faible en terminale générale et technologique. La Seine-et-Marne présente le profil opposé avec deux fois plus de décrocheurs au niveau IV-GT qu'en Seine-Saint-Denis. Le Val-de-Marne occupe une position intermédiaire avec un peu plus de décrocheurs en terminale professionnelle.

Tableau 3. Répartition des décrocheurs selon les niveaux de formation et les départements

DEPARTEMENT → Niveaux de formation ↓	SEINE-ET-MARNE			SEINE-SAINT-DENIS			VAL-DE-MARNE			Total	
	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.
VI-V bis collège (6ème à 3ème)	18	8,1%		34	10,7%	+ S	9	4%	- TS	61	8%
VI-Vbis professionnel (CAP1)	11	5%		17	5,4%		14	6,2%		42	5,5%
V pro (CAP2, 2nde pro, 1ere pro)	68	30,8%		118	37,2%	+ PS	72	32,1%		258	33,9%
V GT (2 ^{nde} ou 1 ^{ère})	21	9,5%		29	9,1%		18	8%		68	8,9%
IV pro (Terminale professionnelle et mention complémentaire)	59	26,7%		90	28,4%		77	34,4%	+ PS	226	29,7%
IV GT (Terminale générale ou technologique)	44	19,9%	+ TS	29	9,1%	- TS	34	15,2%		107	14%
Total	221	100%		317	100%		224	100%		762	

Les valeurs en bleu sont significativement sur représentées (au seuil de risque 10% (PS) de 5% (S) ou de 1%(TS)).

p-value = < 0,01 ; Khi2 = 23,45 ; ddl = 10,00 (La relation est très significative)

3.2.3. L'accumulation de difficultés scolaires

En retraçant à grands traits le parcours scolaire des décrocheurs, on observe que la majeure partie d'entre eux a rencontré des difficultés scolaires : 69,6 % ont redoublé au moins une fois. Redoublements qui interviennent dès le début de la scolarité, au moment des apprentissages fondamentaux (CP ou CE1) pour plus d'un tiers des redoublants. Le taux de redoublants dans l'enseignement primaire est relativement important parmi ceux qui décrochent au collège (71%) ou au début de l'enseignement professionnel (62%) alors que le taux est faible pour ceux qui atteignent une terminale générale ou technologique (11%). C'est surtout au collège que se manifestent progressivement les difficultés de nature diverse : déviances scolaires, désengagement des tâches scolaires, mésentente avec les enseignants, etc. Par exemple, 55 % travaillaient irrégulièrement lorsqu'ils étaient au collège et 12% n'effectuaient aucun travail personnel. Ils étaient également sanctionnés par des retenues – 30% l'étaient souvent – et/ou par une exclusion de leur établissement. Au cours de leur scolarité, 24 % sont passés devant un conseil de discipline, 37 % ont été exclus temporairement de l'établissement, 16 % l'ont été définitivement. Alors que 93 % soulignent s'être bien entendu avec leurs enseignants à l'école primaire, ils ne sont plus que 78% au collège. Cette mésentente avec les enseignants est plus forte parmi les décrocheurs des niveaux VI et Vbis.

La dernière année formation est différemment vécue et différemment appréciée selon les niveaux de formation. Les plus insatisfaits sont en CAP ou en seconde professionnelle, notamment ceux pour qui la formation suivie n'était pas leur premier vœu. A l'inverse, les élèves de terminale professionnelle sont les plus satisfaits, en particulier ceux qui avaient choisi leur formation pour les débouchés professionnels et les programmes de la formation. Le désintérêt pour certains enseignements conduit d'ailleurs une partie des décrocheurs à sécher des cours. Près d'un sur deux disent l'avoir souvent fait lors de leur dernière année de formation.

3.2.4. La situation actuelle des jeunes

L'enquête indique la situation des jeunes au regard du marché du travail au moment où ils sont interrogés. En moyenne il s'est écoulé 10 mois entre le décrochage et l'enquête, mais cette durée dépasse un an pour 23 % des enquêtés. Les situations ne sont donc pas complètement comparables, au sens où l'enquête intervient à des moments différents du parcours de ces jeunes.

Toutefois on ne note pas de différences significatives de temps passé en décrochage selon la situation indiquée au moment de l'enquête. La plus fréquente est le chômage, pour 38 % des jeunes. 30 % seulement exercent un emploi, et rarement dans le cadre d'une formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation : 3 %). 18 % sont en formation, soit en formation initiale, ayant raccroché après une période de rupture, soit au titre de la formation continue. Les 14 % restants sont inactifs : ils déclarent souvent « ne rien faire », ou encore être en attente d'une formation.

Ces situations ne sont pas significativement différentes selon le genre, mais sont très contrastées selon le niveau de sortie du système éducatif. Les jeunes ayant décroché au niveau IV de formation (classes terminales) sont beaucoup plus souvent en emploi (plus de 40 %) que les autres, et en particulier les sortants sans qualification (collège et 1^{ère} année d'enseignement professionnel court : à peine plus de 14 %). On constate également un fort contraste entre les départements de l'académie : en Seine-Saint-Denis la part des jeunes en emploi est nettement plus faible (24 %) que dans les deux autres départements (34 %). Inversement on y compte plus de jeunes inactifs (19 % contre 9 % dans les deux autres départements). Ces écarts peuvent s'expliquer en partie par le niveau de sortie des jeunes en décrochage plus faible en Seine-Saint-Denis qu'en Val-de-Marne ou en Seine-et-Marne.

Ajoutons pour terminer sur la situation des jeunes au moment de l'enquête que 20 % d'entre eux n'ont rencontré aucun professionnel de l'accompagnement depuis leur décrochage⁴. Il s'est déroulé en moyenne 5 mois entre la sortie de l'école et la rencontre avec un de ces professionnels. Et cette durée dépasse un an pour 13 % des jeunes accompagnés. Enfin, parmi ceux-ci, 16 % affirment n'avoir eu aucune proposition d'aide. En matière d'accompagnement, les professionnels les plus souvent cités sont les conseillers de Missions locales, rencontrés par 40 % des jeunes interrogés, loin devant des personnels de l'Education nationale (conseillers d'orientation, personnel MLDS ou chefs d'établissements), cités par seulement 14 % de l'échantillon. Parmi les aides proposées, les plus fréquentes étaient orientées vers la formation : accompagnement vers la formation pour 40 % des propositions, place dans un établissement de formation dans 17 % des cas.

Ces résultats montrent donc que les mesures de compensation des politiques de lutte contre le décrochage scolaire sont d'une part relativement tardives pour les jeunes, d'autre part assumées principalement en dehors du système éducatif.

⁴ Le temps moyen de décrochage de ce groupe est de 9,4 mois. On ne peut donc pas imputer l'absence d'accompagnement à un caractère éventuellement récent de leur rupture scolaire.

3.3. Les motifs de décrochage scolaire

Rappelons que pour cette enquête, une liste de vingt-trois motifs a été établie sur la base de l'enquête Mods. Les jeunes interrogés devaient se prononcer sur les propositions émises en indiquant s'ils étaient d'accord ou non avec ces propositions (*cf.* tableau suivant). Une première analyse des résultats indique que parmi les items proposés certains motifs sont partagés par une majorité des décrocheurs : « je voulais avoir une activité professionnelle » (68%), « je voulais gagner de l'argent » (60,4%) et « j'en avais marre de l'école » (64,4%). Cette lassitude de l'école s'exprime sous diverses formes : exaspération parce que les contenus d'enseignements ne correspondent pas à leurs attentes et sont considérés comme insuffisamment professionnalisant et manuels ; exaspération encore parce qu'ils trouvent que les enseignants utilisent des méthodes pédagogiques inadaptées, que le dialogue est difficile à établir et qu'ils sont victimes d'injustice. 28,7 % considèrent que le travail demandé par les enseignants était trop difficile. Les problèmes personnels, une maladie ou un accident potentiellement à l'origine de leur décrochage sont plus rarement cités. Enfin, les conditions matérielles (éloignement géographique, coût des études) sont peu évoquées et l'entourage amical et familial décourage rarement les jeunes à poursuivre leurs études.

Tableau 4. Fréquence des motifs de décrochage scolaire

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Je voulais avoir une activité professionnelle	28,50%	3,50%	15,90%	52,10%
J'en avais marre de l'école	29,3%	6,3%	20,2%	44,2%
Je voulais gagner de l'argent	35,4%	4,2%	15,9%	44,5%
J'avais l'impression de perdre mon temps à l'école	38,1%	6,6%	21,9%	33,5%
Les cours étaient inintéressants	45,7%	12,3%	22,3%	19,7%
J'avais peur d'échouer	54,3%	4,7%	16,4%	24,5%
Les méthodes d'enseignement utilisées par les professeurs ne me convenaient pas	51,1%	11,7%	21,0%	16,3%
Je ne voyais pas l'utilité de ce que j'apprenais à l'école	54,2%	9,1%	18,5%	18,2%
J'avais beaucoup de problèmes personnels	61,9%	3,9%	10,8%	23,4%
Je n'ai pas pu obtenir la formation que je souhaitais suivre	64,3%	2,0%	7,9%	25,9%
Le travail demandé était trop difficile	62,2%	9,1%	18,6%	10,1%
Je ne m'entendais pas avec les professeurs	63,0%	12,1%	16,8%	8,1%
La formation que je suivais ne m'offrait pas de débouchés professionnels	72,4%	4,9%	11,0%	11,7%
Personne ne m'aidait à faire mes devoirs	73,5%	4,5%	7,9%	14,2%
Les professeurs étaient injustes envers moi	69,7%	9,3%	14,6%	6,4%
Mon lieu d'études (ou de formation) était trop éloigné de mon domicile	78,9%	3,0%	7,9%	10,2%
Les autres élèves ne m'aidaient pas dans mon travail scolaire	75,3%	7,5%	7,6%	9,6%
Mon entourage ne montrait pas d'intérêt pour mes études	80,3%	5,4%	8,1%	6,2%
J'ai été malade/J'ai eu un accident/J'attendais un enfant	84,0%	2,8%	4,1%	9,2%
Je ne m'entendais pas avec les autres élèves	82,9%	5,9%	6,4%	4,7%
J'ai été exclu de ma dernière formation	90,6%	0,4%	0,5%	8,5%
Je ne me sentais pas en sécurité dans mon dernier établissement	88,9%	2,4%	4,2%	4,6%
Mes études (ou ma formation) coûtaient trop cher	95,7%	0,5%	1,8%	2,0%

3.4. Modélisation des motifs

Au-delà de cette simple description des motifs, il s'agit d'expliquer les raisons évoquées par les jeunes à travers leurs caractéristiques sociales et scolaires. La volonté de gagner de l'argent est-elle, par exemple, partagée par les filles et les garçons ? Par ceux qui ont suivi une voie professionnelle plutôt que générale ? Afin d'identifier, « toutes choses égales par ailleurs », les facteurs significativement associés aux motifs, une analyse de régression logistique a été réalisée sur huit items, représentatifs de chaque dimension et sous-dimensions présentées précédemment (cf. tableaux suivants).

Les modélisations révèlent ainsi que les filles évoquent plus souvent la difficulté du travail scolaire et les problèmes personnels ou de santé⁵, alors que les garçons avancent plus volontiers la quête de l'argent, une mésentente avec les enseignants ou l'exclusion de la formation. A ce propos, les garçons déclarent avoir plus souvent été auparavant exclus temporairement ou définitivement d'un établissement. Les élèves nés à l'étranger soulignent moins fréquemment des rapports conflictuels avec les enseignants ou des savoirs scolaires inintéressants. Ils vont plutôt juger le travail scolaire trop difficile à réaliser. Les motifs évoqués ne sont pas non plus indépendants de la profession des parents. Les enfants dont le père est ouvrier justifient davantage, que ceux des autres catégories sociales, leur interruption par le souhait de gagner de l'argent. Ce motif est par contre moins présent chez les jeunes dont la mère est cadre ou employée. Ces derniers vont plutôt mettre en cause le fonctionnement du système scolaire (cours intéressants, travail trop difficile, mésentente avec les enseignants).

Le nombre de redoublement scolaire exerce peu d'influence sur les motifs, hormis dans le souhait de gagner de l'argent, plus présent chez les multi-redoublants. Il faut sans doute y voir une quête d'autonomie chez des jeunes plus âgés. Le dernier niveau de formation a assez peu d'effet sur les raisons évoquées, hormis pour les sortants du collège, souvent plus jeunes que la moyenne des décrocheurs, qui déclarent être moins affectés par l'éloignement de leur dernier établissement, et être davantage soutenus par leur entourage. Moins « attirés » par l'argent, ils affichent plus souvent, dans leur propos, une volonté de poursuivre leurs études plutôt que rejoindre le marché du travail.

Par contre, l'expérience scolaire est étroitement associée aux motifs. Les élèves qui travaillaient irrégulièrement lorsqu'ils étaient au collège et les élèves qui séchaient les cours durant leur dernière formation vont, sans surprise, plus fréquemment évoquer des cours inintéressants et une mésentente avec les enseignants. La variable la plus discriminante a trait au choix de la dernière formation. Ceux qui déclarent ne pas avoir choisi leur dernière formation – ils sont 24% dans cette situation – évoquent les mêmes motifs que ceux qui étaient peu assidus et travaillaient irrégulièrement. Mais ils signalent aussi des conditions matérielles contraignantes (établissement éloigné) et des exclusions plus fréquentes.

⁵ A noter que six filles attendaient ou s'occupaient de leur enfant.

Tableau 5 : Régression logistique des motifs de décrochage scolaire

	1. Gagner de l'argent	2. Cours inintéressants	3. Travail trop difficile	4. Mésentente enseignants
Fréquence (en %)	60.4	42.0	28.7	24.9
Fille (réf. Garçon)	,686**	1,061	1,397**	,644**
Né à l'étranger (réf: né en France)	,774	,695*	1,507*	,301***
Profession du père (réf : Ouvrier)				
Agriculteur-Artisan-Commerçant ou Chef d'entreprise	,649	1,107	,684	,828
Cadre ou Profession intermédiaire	,550**	1,064	,709	,870
Employé	,497***	,926	,989	,990
Sans activité professionnelle ou non renseigné	,816	1,204	,912	1,437
Profession de la mère (réf : Ouvrière)				
Agricultrice-Artisan-Commerçante ou Chef d'entreprise	,706	1,379	,809	,417
Cadre ou Profession intermédiaire	1,283	,912	2,095***	2,538***
Employée	,940	1,489*	1,858***	1,075
Sans activité professionnelle ou non renseigné	,758	,933	1,177	,845
Nombre de redoublement durant la scolarité (réf: aucun)				
Un redoublement	1,167	1,013	1,618	1,321
Deux redoublements ou plus	1,862**	1,352	1,427	1,206
Dernier niveau de formation (réf : VI-VBIS Professionnel, CAP1 ou 2 nd e prof.)				
V GT (2 nd e et 1 ^{re} générale ou technologique)	,474*	1,119	,613	,576
VPRO (CAP2, BEP2, 1 ^{re} professionnelle)	,927	,935	,752	,769
VI-VBIS Collège (6 ^{ème} à 3 ^{ème})	,348***	,601	,642	,631
IV PRO (Terminale professionnelle)	1,225	,824	,507*	,777
IV GT (Terminale générale ou technologique)	,635	,784	,735	,719
Séçait les cours durant sa dernière formation	1,551**	1,709***	1,254	1,559*
N'a pas choisi sa dernière formation	1,120	1,748***	,851	2,045***
Travaillait irrégulièrement au collège	1,534***	1,592***	1,207	1,613**
Pseudo R2 de Cox & Snell (en%)	11.5	8.3	5.6	13.9

1. Je voulais gagner de l'argent/2. Les cours étaient inintéressants/3. Le travail demandé était trop difficile/4. Je ne m'entendais pas avec les professeurs

*Lecture : 60,4% des décrocheurs déclarent être plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec la proposition : « Je voulais gagner de l'argent ». Les coefficients correspondent aux odds ratio. Par exemple, les filles déclarent significativement moins (OR<1) que les garçons être d'accord avec cette proposition. A l'inverse, les décrocheurs qui ont redoublé au moins deux fois au cours de leur scolarité ont 1,862 fois plus de chance d'être d'accord par rapport à ceux qui n'ont jamais redoublé. Les seuils de significativité des coefficients sont respectivement de 1%(***), 5% (**) et 10%(*).*

	5. Etablissement lointain	6. Désintéret entourage	7. Maladie- Accident- Maternité	8. Exclusion
Fréquence (en %)	18.1	14.3	13.3	9.1
Fille (réf. Garçon)	,979	1,265	2,006***	,337***
Né à l'étranger (réf: né en France)	1,307	1,454	1,011	,440
Profession du père (réf : Ouvrier)				
Agriculteur-Artisan-Commerçant ou Chef d'entreprise	1,489	,897	,696	,540
Cadre ou Profession intermédiaire	,497*	,759	1,111	,584
Employé	,927	,611	1,162	,273**
Sans activité professionnelle ou non renseigné	1,092	1,104	1,135	,806
Profession de la mère (réf : Ouvrière)				
Agricultrice-Artisan-Commerçante ou Chef d'entreprise	,466	,366	,348	1,410
Cadre ou Profession intermédiaire	1,611	1,045	1,401	,274*
Employée	1,464	1,121	,681	,968
Sans activité professionnelle ou non renseigné	,910	1,070	,873	,876
Nombre de redoublement durant la scolarité (réf: aucun)				
Un redoublement	,810	1,189	1,861**	,834
Deux redoublements ou plus	,836	1,060	1,370	,676
Dernier niveau de formation (réf : VI- VBIS Professionnel, CAP1 ou 2 nd e prof.)				
V GT (2 nd e et 1 ^{re} générale ou technologique)	,437*	,833	,440	1,117
VPRO (CAP2, BEP2, 1 ^{re} professionnelle)	,507*	,602	,517	1,821
VI-VBIS Collège (6 ^{ème} à 3 ^{ème})	,099***	,364**	,449	1,568
IV PRO (Terminale professionnelle)	,624	,655	,517	,408
IV GT (Terminale générale ou technologique)	,334**	,782	,542	,574
Séçait les cours durant sa dernière formation	1,056	1,271	,881	1,195
N'a pas choisi sa dernière formation	1,902***	1,054	,865	1,601*
Travaillait irrégulièrement au collège	1,084	1,201	,845	1,052
Pseudo R2 de Cox & Snell (en%)	8.8	3.5	6.4	16.6

5. Mon lieu d'études (ou de formation) était trop éloigné de mon domicile/6. Mon entourage ne montrait pas d'intérêt pour mes études/7. J'ai été malade ou J'ai eu un accident ou J'attendais un enfant/8. J'ai été exclu de ma dernière formation

3.5. Une typologie des motifs de décrochage scolaire

Si certains motifs semblent reliés à des caractéristiques individuelles comme nous l'avons vu dans la partie précédente, il s'inscrivent également dans un ensemble complexe constitué par ces caractéristiques et un ensemble de motifs reliés entre eux, et donnant une forme de cohérence au rapport qu'entretient le jeune avec le monde scolaire. Afin de faire apparaître non plus seulement des motifs pris isolément, mais des configurations de motifs traduisant une forme d'expérience scolaire, nous avons réalisé une classification de l'échantillon, en fonction des scores obtenus sur chaque énoncé.

La classification retenue est en cinq classes, formées par une procédure de classification ascendante hiérarchique selon la méthode de Ward, en prenant comme mesure de la distance entre les individus le carré de la distance euclidienne entre les scores (codés de 1 à 4, selon leur degré d'accord avec les propositions). On obtient alors les cinq classes suivantes :

Classes	Effectifs	Fréquence
De grandes difficultés scolaires	218	28,6
Rejet de l'institution scolaire	101	13,3
Désengagés	130	17,1
Attrait de la vie active	149	19,6
Décrochage discret	164	21,5

La première classe, intitulée « de grandes difficultés scolaires », est caractérisée par le cumul de motifs de rupture : problèmes personnels et mésentente avec les enseignants et les autres élèves, peur d'échouer et méthodes pédagogiques jugées inappropriées, sentiment d'insécurité. Ce sont des élèves qui expriment souvent un rejet de l'école en tant que lieu d'apprentissage : « parce que j'aime pas les cours »⁶ (observation n° 379). Les jeunes de ce groupe ont plus souvent redoublé, et ressenti de l'angoisse en classe. Ces jeunes, à travers les motifs de décrochage scolaire, expriment une expérience scolaire très négative, souvent synonyme de souffrance. Comme l'exprime un élève, « les profs et les élèves, j'en pouvais plus. Agression en cinquième, la direction s'en foutait, je ne venais plus à l'école. Du coup j'ai arrêté avant de passer mon brevet. » (observation n° 582).

⁶ Les réponses à la question ouverte « pourquoi avez-vous interrompu vos études ? » sont données ici à titre illustratif. Une analyse complète de ces réponses sera réalisée dans le cadre de TEDS.

La deuxième classe, « rejet de l'institution scolaire », se caractérise par la combinaison de motifs orientés vers le projet professionnel (« je voulais avoir une activité professionnelle, gagner de l'argent ») et un ensemble de motifs liés aux rapports aux savoirs scolaires, à l'orientation et à l'organisation de l'école, jugeant très négativement une formation souvent non choisie (« ça ne correspondait pas à mes attentes. Au collège on m'a mis là-bas. Une fois en CAP, on m'a dit que le métier que j'apprenais ne correspondait pas, alors j'ai préféré aller chercher du travail. » (observation n° 93). Mais à la différence de la première catégorie, cette expérience n'est pas jugée négative en matière de socialisation avec les pairs, bien au contraire. Plus souvent des garçons que pour les autres groupes, ils ont été plus souvent exclus temporairement, et déclarent avoir peu travaillé personnellement dans leur formation. Ils viennent souvent de l'enseignement professionnel, mais ont rarement atteint le niveau de la terminale.

Le troisième groupe, les « désengagés », est constitué d'élèves déclarant ne pas avoir eu d'attrait particulier pour le marché du travail, mais mettent en avant des motifs plutôt d'ordre scolaires (méthodes d'enseignement jugées inadaptées, cours inintéressants) ou liés à l'entourage, se plaignant plus souvent de ne pas avoir été aidés : « J'ai été exclu de la filière, on m'a mis à l'opposé de ce que je voulais, à une heure et demi de chez moi. J'ai séché, on m'a mis à la MGI. J'avais l'impression d'être en CP, j'ai arrêté la MGI. » (observation n° 545). Provenant plus souvent de l'enseignement général et de milieux légèrement plus favorisés que les autres classes, surtout en matière de niveau de diplôme des mères, ils manifestent une plus grande conformité aux règles et aux valeurs scolaires que les deux groupes précédents. Ils sont caractéristiques de parcours scolaires sans trop d'histoire jusqu'au lycée, ou le décrochage se manifeste plus souvent dans les classes d'enseignement général, ou en terminale professionnelle : « parce que j'ai raté deux fois mon bac, et je ne me voyais pas refaire encore une année » (observation n° 230).

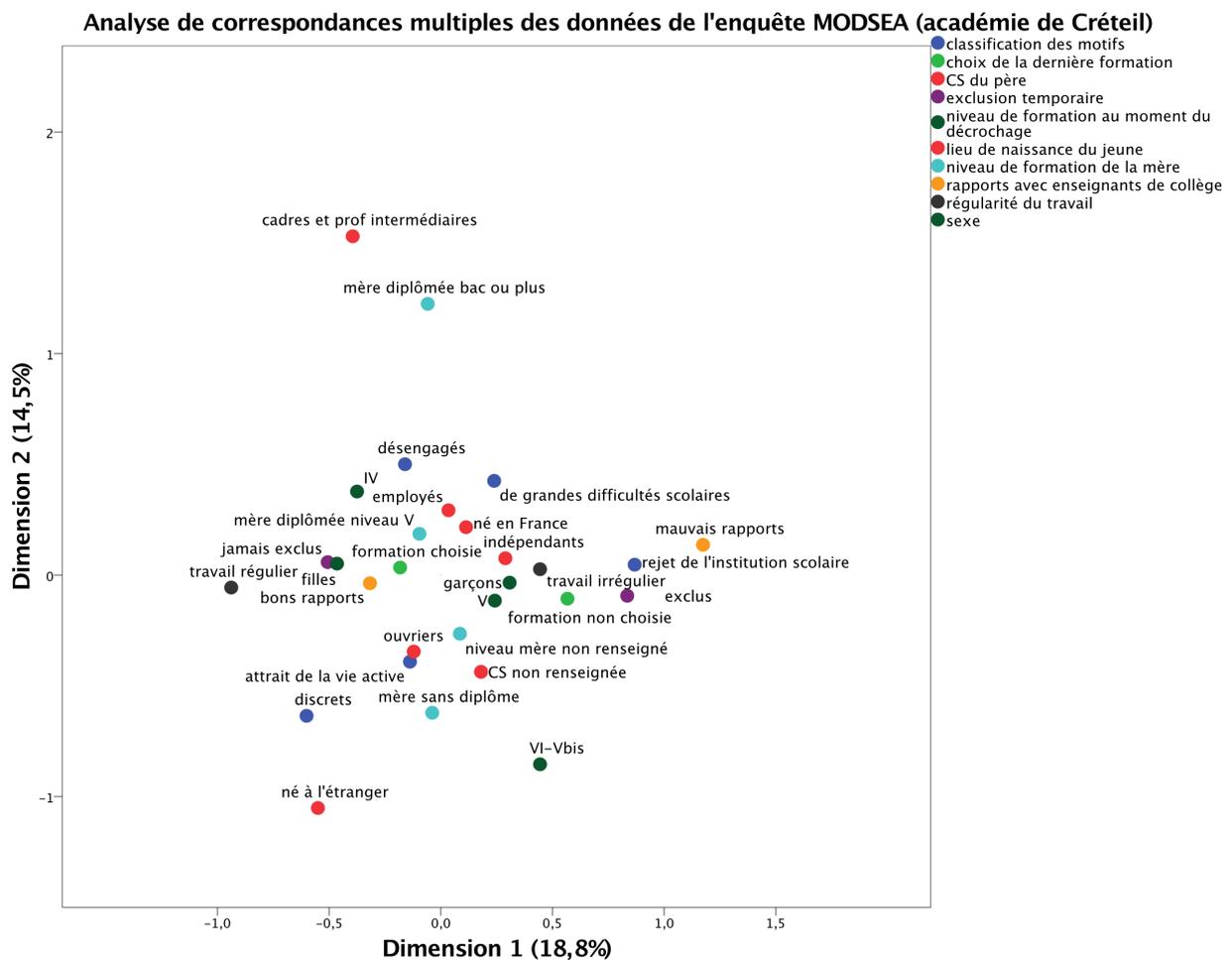
Le quatrième groupe, « attrait de la vie active », est caractérisé par la prééminence des motifs reliés au marché du travail, « comme je travaillais en même temps » (observation n° 587), « pour travailler » (observation n° 290). Le décrochage scolaire est vécu comme la sortie d'un système éducatif jugé plutôt positivement, que ce soit en matière de rapport au savoir, de rapport à l'organisation scolaire ou de rapport à l'orientation, souvent choisie et assumée. Comme dans le deuxième groupe, ce sont plus souvent des garçons, souvent issus de l'enseignement professionnel. Pour certains de ces jeunes, le décrochage est synonyme d'échec dans le processus d'insertion, à travers la visée d'un apprentissage : « Je devais faire une formation en alternance et au dernier moment mon patron n'a pas voulu me prendre. (observation n° 310).

Enfin, le cinquième groupe, celui des « décrocheurs discrets », est ainsi désigné par son absence d'adhésion aux motifs proposés, mis à part la maladie ou l'accident, plus souvent cités que dans

les autres groupes. Autrement dit, ces élèves expriment une forte adhésion aux règles et valeurs scolaires, reconnaissant l'utilité des savoirs scolaires, déclarant s'être bien entendus avec les enseignants et plus généralement ne pas avoir eu le sentiment de perdre son temps à l'école. Ils déclarent d'ailleurs avoir travaillé régulièrement et ont rarement été sanctionné par des exclusions temporaires. Le décrochage scolaire est ici perçu comme un accident, sans mettre en cause l'institution scolaire : « parce que j'ai fait un accident » (observation n° 685), « j'ai dû déménager à Perpignan, suite à la décision de mon père » (observation n° 132) « parce que j'ai eu un enfant » (observation n° 386).

Comment se situent ces cinq configurations par rapport à l'ensemble des données fournies par l'enquête ? Pour le montrer, nous avons choisi de réaliser une analyse de correspondances multiples à partir de dix variables de l'enquête. Quatre se rapportent à des caractéristiques sociodémographiques des individus : sexe, lieu de naissance (en France ou à l'étranger), catégorie socioprofessionnelle du père (indépendants, cadres et professions intermédiaires, employés, ouvriers, CS non renseignée), niveau de diplôme de la mère (sans diplôme, CAP-BEP, bac ou plus, niveau non renseigné). Six se rapportent au parcours scolaire des individus : le niveau de formation atteint au moment du décrochage (VI-Vbis, V, IV), le fait d'avoir choisi ou non sa formation, le fait d'avoir été sanctionné ou non par une exclusion temporaire, les rapports avec les enseignants de collège (bons, pas bons), le fait d'avoir travaillé régulièrement ou non dans sa formation et la classification des motifs. Le graphique suivant indique le plan factoriel des deux premiers axes (respectivement 18,4 et 14,4 % de variance).

Graphique 1 :



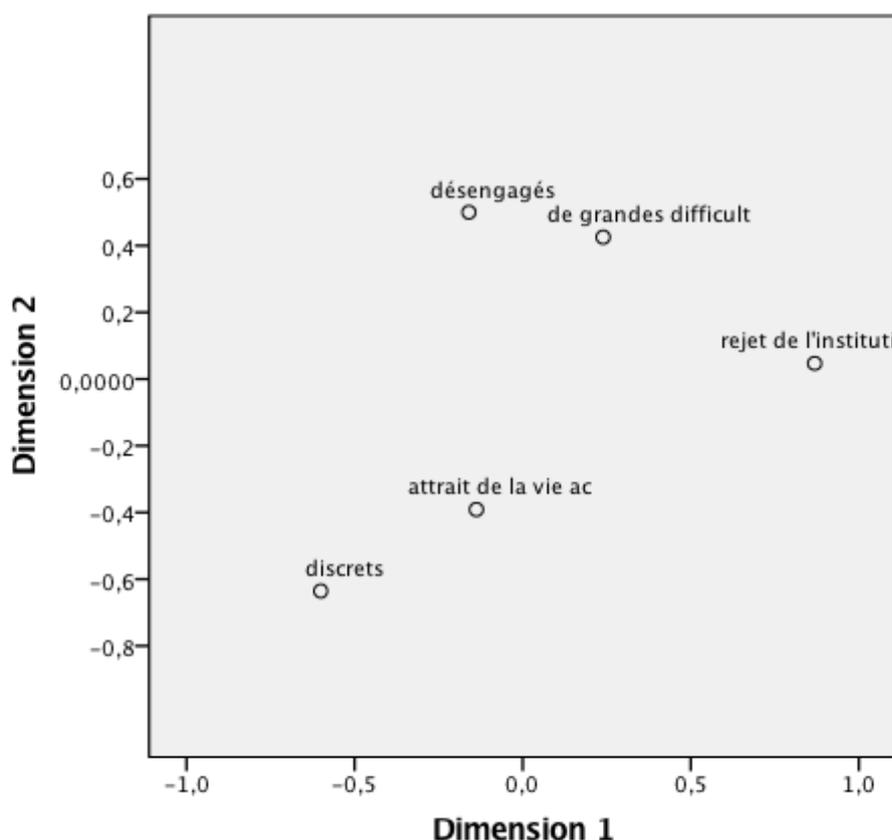
Les données s'organisent clairement autour de deux axes : le premier est structuré essentiellement par les variables de parcours scolaire. Ce sont donc ces variables qui contribuent le plus à donner forme aux données. Cet axe oppose d'un côté les élèves travaillant irrégulièrement, n'ayant pas choisi leur formation et ayant été sanctionnés par des exclusions, de l'autre les élèves présentant les caractéristiques opposées. On remarque que la variable de genre est très fortement liée à cette dimension, les filles étant plus proches des modalités « travail régulier », « jamais exclus » et « formation choisie ». Le second axe est surtout structuré par des variables sociales : catégorie socioprofessionnelle du père, niveau de diplôme de la mère et lieu de naissance de l'élève (France ou étranger). Il oppose les élèves issus de milieux plutôt favorisés, en haut du graphique, aux élèves de milieux défavorisés, plus souvent nés à l'étranger.

Les cinq classes de motifs sont structurées par ces deux dimensions. Pour plus de clarté, nous

avons présenté à part ces classes de motifs sur le plan factoriel défini précédemment. Sur le 1^{er} axe, s'oppose nettement « rejet de l'institution scolaire » et « discrets ». Ces derniers sont caractérisés essentiellement par une forte adhésion aux règles et valeurs scolaires, quand les premiers les rejettent explicitement dans les réponses qu'ils donnent aux enquêteurs. Sur le 2^{ème} axe, s'opposent d'un côté « discrets » et « attrait de la vie active » plus fortement caractérisés par une appartenance aux milieux populaires, de l'autre côté « désengagés » et « de grandes difficultés scolaires », plus mixtes socialement.

Il semble donc que les jeunes de milieux populaires en situation de décrochage manifestent relativement moins des motifs mettant en cause le système éducatif, et inscrivent plus fréquemment ce décrochage dans un « accident » de parcours, ou dans la volonté d'entrer sur le marché du travail.

Points de la catégorie : classification des motifs



Pour terminer sur cette partie, nous pouvons faire quelques constats par rapport à l'enquête MODS réalisée dans l'académie de Nantes en mai et juin 2013. Nous avons d'abord trouvé des configurations de motifs relativement proches dans les deux cas. C'est le cas pour les classes « de

grandes difficultés scolaires », « rejet de l'institution scolaire » et « attrait de la vie active » pour lesquels nous avons retenu les mêmes dénominations dans les deux enquêtes. Si, pour la première citée, la proportion de répondants est assez proche (27 % à Nantes, 29 % à Créteil), il n'en est pas du tout de même pour les deux autres catégories : aussi bien le rejet de l'institution scolaire que l'attrait pour le marché du travail sont nettement moins représentés à Créteil (respectivement 13 et 20 %) qu'à Nantes (20 et 31 %). On peut y voir les spécificités territoriales, notamment dans l'articulation entre école et marché du travail. En tout état de cause, ces résultats plaident pour un approfondissement des recherches sur les relations entre territoires et décrochages scolaires. Il reste deux catégories, dénommées différemment dans les deux enquêtes, parce qu'elles ne recouvrent pas exactement les mêmes configurations. On peut noter tout de même la proximité entre « décrochage discret » de la catégorisation de Créteil et « problèmes personnels » de celle de Nantes, au sens de l'imputation du décrochage à des événements extra-scolaires. Le phénomène semble à cet égard plus important à Créteil qu'à Nantes. Enfin « désengagement » et « découragement » sont également assez proches tant dans leur configuration que dans les effectifs concernés pour désigner ces décrochages de fin de parcours secondaires.

Conclusion

Au terme de ce rapport, nous pouvons dégager trois types de résultats tirés de l'enquête réalisée dans l'académie de Créteil. Tout d'abord cette enquête confirme les résultats obtenus dans d'autres contextes nationaux. Le décrochage scolaire est vécu par les jeunes comme un événement essentiellement inscrit dans une expérience scolaire. Bien sûr les motifs d'ordre personnel ou les raisons liées au marché du travail sont présents, mais c'est majoritairement dans leur histoire scolaire que les jeunes situent le moment de rupture qui les amène à sortir de l'école sans diplôme. De ce point de vue le décrochage scolaire constitue une représentation de l'institution scolaire par les jeunes qui l'ont fréquentée. Une représentation plurielle certes, les motifs scolaires se déclinant en un ensemble assez vaste de catégories. Mais une représentation qui, en creux, nous dit plusieurs choses de « ce que l'école fait aux individus »⁷ : un traitement plutôt uniforme qui laisse peu de place aux singularités, mais aussi une machine à trier et orienter en fonction de critères qui échappent largement aux personnes concernées. Un point commun à l'ensemble des motifs d'ordre scolaire par les jeunes : leur désengagement d'un système insatisfaisant en matière de contenus d'apprentissage. Le regard porté peut être considéré comme sévère, voire injuste. Il doit cependant nous interpeller sur le fonctionnement structurel d'une institution qui peine à s'adapter à la diversité des parcours. Et c'est à ce niveau que cette étude apporte une seconde catégorie d'enseignements. Même s'ils sont majoritaires, les motifs scolaires reflètent une certaine diversité d'expériences scolaires. Au delà de l'insatisfaction commune, deux dimensions séparent ces expériences. La première renvoie à l'environnement normatif de l'institution scolaire. Si certains s'accommodent fort bien des règles scolaires, d'autres s'y opposent ouvertement et ont un « casier scolaire » déjà bien fourni au moment de leur sortie du système éducatif. La deuxième dimension discriminante se situe dans la dimension socialisatrice de l'école. Là aussi, si pour beaucoup de jeunes en décrochage l'expérience scolaire a été de ce point de vue bénéfique en matière de relations sociales avec les autres, pour d'autres cela a été aussi une source de profond malaise. C'est le cumul des difficultés dans ces deux dimensions (difficultés avec les règles, difficultés avec les pairs) et de l'insatisfaction assez communément exprimée sur ce que peut apporter l'école qui constitue le « noyau dur » du décrochage scolaire, contre lequel la mission des politiques de prévention se révèle particulièrement ardue. Le troisième type de résultats concerne précisément cette dimension politique. Deux points méritent d'être soulignés à ce propos. Tout d'abord l'enquête révèle la médiocre qualité des outils d'accompagnement des jeunes en décrochage scolaire. Plus de 40 % des jeunes interrogés à partir du fichier déclaraient n'avoir jamais décroché, et plus de 60 % des noms de ce fichier n'avaient

⁷ Pour reprendre le titre d'un colloque organisé par le Centre de recherche en éducation de Nantes en 2008.

pas été contactés par les professionnels, faute de temps ou de numéros de téléphone fiables. Il est nécessaire de s'interroger sur la portée d'un outil standardisé au niveau national, mais qui semble ne pas répondre véritablement aux besoins des personnels en charge de l'appui et de l'accompagnement des jeunes en rupture scolaire. Le deuxième point concerne l'accompagnement des jeunes que nous avons interrogés. Un tiers d'entre eux affirme soit n'avoir rencontré aucun professionnel après leur décrochage scolaire, soit ne s'être vu proposer aucune solution quand ils en ont rencontré. Il y a là un « non recours » problématique au regard des besoins de cette population.

Bibliographie

- Afsa, C. (2013). Qui décroche ? *Éducation & Formations*, n°84, 9-20.
- Berkold, J., Geis, S. & Kaufman, P. (1998). *Subsequent Educational Attainment of High School Dropouts*. Statistical Report. National Center for Education Statistics, Washington DC : US Department of Education.
- Bernard, P.-Y. (2013). *Le décrochage scolaire*. Paris : PUF.
- Bernard, P.-Y., & Michaut, C. (2014). Marre de l'école. Une analyse des motifs de décrochage scolaire. *Note du CREN* n° 17.
- Boudesseul, G. & Vivent, C. (2012). Le décrochage scolaire : vers une mesure partagée. *Cereq-Bref*, 298-1.
- Boudesseul, G., Caro, P., Grelet, Y. et Vivent, C. (2014). *Atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage*. Marseille, Paris : CEREQ, DEPP.
- Bridgeland, J., M, Dilulio, J., J. & Morison, K., B. (2006). *The Silent Epidemic : Perspectives on High Schools Dropouts*. Washington DC : Civic Enterprises.
- Bryk, A. & Thum, Y.M. (1989). The Effects of High School Organization on Dropping Out: An Exploratory Investigation. *American Educational Research Journal*, 26(3), 353-383.
- Caille, J.-P. (1999). *Qui sort sans qualification du système éducatif ? Note d'information - DPD*, n°99.30.
- Caille, J.- P. (2014). Les transformations des trajectoires au collège: des parcours plus homogènes mais encore très liés au passé scolaire et à l'origine sociale. *Éducation & formations*, (85), 6.
- Commission européenne (2011) Recommandation du conseil concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire,
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0019:FIN:FR:PDF>
(consulté le 20 janvier 2014).
- Cornell, D., Gregory, A., Huang, F., & Fan, X. (2012, October 22). Perceived Prevalence of Teasing and Bullying Predicts High School Dropout Rates. *Journal of Educational Psychology*, 105(1), 138-149.
- Coudrin, C. (2006). Devenir des élèves neuf ans après leur entrée en sixième. *Note d'information - DEPP*, n°06.11.
- Dalton, B., Glennie, E. & Ingels, S., J. (2009). *Late High School Dropouts : Characteristics, Experiences, and Changes across Cohorts*. National Center for Education Statistics. Washington DC : US Department of Education.

- De Witte, K. (2013). Early school leaving in the Netherlands. Policy and research. Fondation P & V, 8 mars.
- Dorn, S. (1996). *Creating the Dropout: an Institutional and Social History of School*. Westport, CT: Praeger.
- Downes, P. (2013). Developing a Framework and Agenda for Students' Voices in the School System across Europe: from diametric to concentric relational spaces for early school leaving prevention. *European Journal of Education*, 48(3), 346-362.
- Dubet, F. & Martuccelli, D. (1996). *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*. Paris : Le Seuil.
- Dumay, X. & Dupriez, V. (2004). Effet établissement : effet de processus et/ou effet de composition ? *Les cahiers de recherche en éducation et formation*, 36, 4-22.
- George-Ezzelle, C., Zhang, W. & Douglas, K. (2006). Dropouts Immediately Pursuing a GED Credential: Their Institutions' Characteristics, Self-Reported Reasons for Dropping Out, and Presence of High-Stakes Exit Exams. Paper presented at the annual conference of the American Educational Research Association (AERA) held from April 7 to 11, 2006, in San Francisco, CA.
- Hauser, R., M., Simmons, S., J., Payer, D., I. (2004). "High School Dropout, Race/Ethnicity, and Social Background from the 1970s to the 1990s." In Orfield, G. (dir.), *Dropouts in America: Confronting the Graduation Rate Crisis*. Cambridge: Harvard Education Publishing Group, pp. 85-106.
- Janosz, M., Le Blanc, M., Boulerice, B., & Tremblay, R.E. (2000). Predicting Different Types of School Dropouts: A Typological Approach on Two Longitudinal Samples. *Journal of educational psychology*, 92(1), 171-190.
- Le Rhun, B. & Dubois, M. (2013). Les sortants précoces et les sortants sans diplôme : deux mesures des faibles niveaux d'études. *Éducation & Formation*, 84, 51-60.
- Lee, V., E., Burkam, D., T. (2003). Dropping Out of High School. The Role of School Organization and Structure. *American Educational Research Journal*, 40, 353-393.
- Legewie, J. & DiPrete, T. A. (2012). School Context and the Gender Gap in Educational Achievement. *American Sociological Review*, 77(3), 465-485.
- McNeal, R., B. (1997). High School Dropouts: A Closer Examination of School Effects. *Social Science Quarterly*, 78 (1), 209-222.
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*. Paris : Armand Colin.

- Merle, P. (2005a). Mobilisation et découragement scolaire : l'expérience subjective des élèves. *Éducation et sociétés*, 13(1), 193-208.
- Merle, P. (2005b). *L'élève humilié. L'école un espace de non droit*. Paris : PUF.
- Parent, G., & Paquin, A. (1994). Enquête auprès de décrocheurs sur les raisons de leur abandon scolaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 20(4), 697-718.
- ROA (2013). Early School-leavers. *ROA Fact Sheet*, Maastricht University.
- Rumberger, R., W. (1995). Dropping Out of Middle School: A Multilevel Analysis of Students and Schools. *American Educational Research Journal*, 32(3), 583-625.
- Rumberger, R., W. (2011). *Dropping Out. Why Students Drop Out from High School and What Can Be Done About It*. Cambridge : Harvard University Press.
- Rumberger, R., W., Palardy, G., J. (2005). Does Segregation Still Matter? The Impact of Student Composition on Academic Achievement in High School. *Teachers College Record*, 107(9), 1999-2045.
- Saatcioglu, A. (2010). Disentangling School- and Student-Level Effects of Desegregation and Resegregation on the Dropout Problem in Urban High Schools: Evidence from the Cleveland Municipal School District, 1977–1998. *Teachers College Record*, 112(5), 1391-1442.
- Thévenot, L. (2006). *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*. Paris : La Découverte.
- Verdier, E. (2008). L'éducation et la formation tout au long de la vie : une orientation européenne, des régimes d'action publique et des modèles nationaux en évolution. *Sociologie et sociétés*, 40(1), 195-225.

identifiant

Annexe 1 : Questionnaire

Prise de contact

- Le jeune accepte de répondre au questionnaire
- Le jeune déclare ne pas avoir interrompu ses études
- Répondeur téléphonique
- Le numéro de téléphone n'est plus attribué
- Le jeune refuse de participer à l'enquête
- Refus des parents/tuteurs
- Le jeune est décédé
- Le jeune est incarcéré
- Le jeune est hospitalisé
- Autres situations

Caractéristiques extraites du fichier SIEI

SEXE

- Féminin
- Masculin

DATE DE NAISSANCE

SUIVI MISSION LOCALE

- Décroché de la formation initiale
- Décroché de la formation initiale (ajouté manuellement dans RIO SUIVI par un responsable de plateforme)
- Décroché de la formation initiale avec statut auprès des missions locales

ACADEMIE

- Aix-Marseille
- Amiens
- Bordeaux
- Créteil
- Nantes

DEPARTEMENT

- AISNE
- ALPES-DE-HTE-PROVENCE
- BOUCHES-DU-RHONE
- DORDOGNE
- GIRONDE
- HAUTES-ALPES
- LANDES
- LOIRE-ATLANTIQUE
- LOT-ET-GARONNE
- MAINE-ET-LOIRE

- MAYENNE
- OISE
- PYRENEES-ATLANTIQUES
- SARTHE
- SEINE-ET-MARNE
- SEINE-SAINT-DENIS
- SOMME
- VAL-DE-MARNE
- VAUCLUSE
- VENDEE

SYSTEME DE FORMATION

- Agriculture
- MEN

NOM ETABLISSEMENT

TYPE_ETABLISSEMENT

- CFPA
- COLLEGE
- EREA
- LP
- LYCEE

SECTEUR

- privé
- public

COMMUNE_ETABLISSEMENT

FORMATION SUIVIE

SORTIE_FORMATION

ETAT

- A contacter
- A ne pas contacter (en formation ou en emploi)
- Accompagné
- Contacté
- Déjà en solution
- En formation /insertion
- Injoignable
- Pris en charge
- Refuse la prise en charge

Dans quelle commune habitez-vous actuellement ?

Possédez-vous un diplôme ?

- oui
- non

Si oui, lequel (ou lesquels) ?

- DNB
- CFG
- CAP
- BEP
- BP
- Baccalauréat
- autre

Parcours scolaire et résultats

Pourquoi avez-vous interrompu vos études ?

Avez-vous redoublé pendant votre scolarité ? Si oui, combien de fois ?

- Aucun redoublement
- Un
- Deux
- Trois et plus

Quelle(s) classe(s) avez-vous redoublé ?

- Grande section
- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2
- 6ème
- 5ème
- 4ème
- 3ème
- CAP1
- CAP2
- seconde
- première
- terminale
- autre

Durant votre parcours scolaire, est-ce qu'on vous a déjà refusé une orientation ou une affectation ?

- oui non

Si oui, le(s)quel(s) ?

- entrée en 4ème ou 3ème générale
- choix de la spécialité de CAP, de BEP ou de Bac pro
- entrée en seconde générale ou technologique
- entrée en 1ère d'adaptation
- entrée en 1ère générale ou technologique
- entrée en CFA
- entrée en lycée professionnel
- entrée en lycée agricole
- autre

Si 'autre', précisez :

Par le passé, vous est-il déjà arrivé :

	oui	non
de passer devant le conseil de discipline ou la commission éducative	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'être exclu temporairement de l'établissement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'être exclu définitivement de l'établissement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vous est-il arrivé de vous sentir angoissé en classe:

- jamais assez souvent
 occasionnellement très souvent

A l'école primaire, un de vos parents vous aidait-il souvent, parfois, rarement ou jamais pour votre travail à la maison ?

- souvent rarement
 parfois jamais

Comment vous entendiez-vous avec les enseignants :

	très bien	plutôt bien	plutôt mal	très mal
A l'école primaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Au collège	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Lorsque vous étiez au collège, vous faisiez votre travail personnel :

- tous les jours ou presque uniquement au moment d'une épreuve ou d'un travail à rendre
 irrégulièrement jamais

Au collège, vous est-il arrivé d'être collé :

- jamais parfois
 une fois souvent

Au collège, avez-vous été en conflit avec d'autres élèves ?

- jamais assez souvent
 rarement souvent

Quelle était votre classe de troisième ?

- Troisième générale Troisième professionnelle
 Troisième agricole Pas atteint la classe de troisième
 Troisième SEGPA

Avez-vous présenté le diplôme national du brevet (brevet des collèges) ?

- oui non

Si oui, quelle moyenne avez-vous obtenu ?

En seconde, avez-vous été affecté dans la spécialité de votre choix ?

- oui non

Avez-vous choisi votre dernière formation ? (avant interruption)

- oui non

Si oui, selon quels critères avez-vous choisi votre formation ?

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> établissement proche du domicile familial | <input type="checkbox"/> parce que la formation offre des débouchés professionnels |
| <input type="checkbox"/> pour être avec des amis | <input type="checkbox"/> parce ce que je trouve les cours intéressants |
| <input type="checkbox"/> parce que l'établissement a bonne réputation | <input type="checkbox"/> autre |

Si 'autre', précisez :

Si non, qu'est-ce qui vous a empêché de choisir votre formation ?

- | | |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| <input type="radio"/> éloignement du domicile | <input type="radio"/> mon dossier n'a pas été retenu |
| <input type="radio"/> coût de formation trop élevé | <input type="radio"/> autre |

Si 'autre', précisez :

Êtes-vous satisfait de votre dernière formation ?

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="radio"/> pas du tout | <input type="radio"/> plutôt |
| <input type="radio"/> plutôt pas | <input type="radio"/> tout à fait |

Au cours de votre dernière année de scolarité, vous arrivait-il de sécher des cours ?

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| <input type="radio"/> souvent | <input type="radio"/> rarement |
| <input type="radio"/> parfois | <input type="radio"/> jamais |

Motifs de décrochage

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Les méthodes d'enseignement utilisées par les professeurs ne me convenaient pas	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je ne voyais pas l'utilité de ce que j'apprenais à l'école	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai été exclu de ma dernière formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je ne m'entendais pas avec les autres élèves	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le travail demandé était trop difficile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Personne ne m'aidait à faire mes devoirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les professeurs étaient injustes envers moi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les cours étaient inintéressants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'avais peur d'échouer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je voulais avoir une activité professionnelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La formation que je suivais ne m'offrait pas de débouchés professionnels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'en avais marre de l'école	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je ne m'entendais pas avec les professeurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai été malade/J'ai eu un accident/J'attendais un enfant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je n'ai pas pu obtenir la formation que je souhaitais suivre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je ne me sentais pas en sécurité dans mon dernier établissement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mes études (ou ma formation) coûtaient trop cher	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'avais l'impression de perdre mon temps à l'école	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mon entourage ne montrait pas d'intérêt pour mes études	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les autres élèves ne m'aidaient pas dans mon travail scolaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je voulais gagner de l'argent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Accompagnement depuis le décrochage

Quelle est votre situation actuelle ?

- en apprentissage ou contrat de professionnalisation
- en formation
- en emploi
- en service civique
- sans emploi et à la recherche d'un emploi (au chômage)
- autre situation

Si 'autre situation', précisez :

Avez-vous actuellement un projet d'études, de formation ou professionnel ?

- oui
- non

Si oui, lequel ?

Depuis que vous avez arrêté l'école, avez-vous rencontré l'une des personnes suivantes :

- | | |
|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> conseiller d'orientation | <input type="checkbox"/> assistante sociale |
| <input type="checkbox"/> principal ou proviseur | <input type="checkbox"/> éducateur (PJJ, PREV...) |
| <input type="checkbox"/> personne de la MLDS | <input type="checkbox"/> une personne, mais je ne me souviens plus de sa fonction |
| <input type="checkbox"/> conseiller mission locale | <input type="checkbox"/> aucune de ces personnes |
| <input type="checkbox"/> conseiller pôle emploi | |

L'une des personnes précédentes vous a-t-elle proposé :

- une place dans un établissement de formation
- une aide financière
- une offre d'emploi
- un hébergement
- une offre de stage
- aucune proposition d'aide
- un accompagnement vers l'emploi
- autre proposition
- un accompagnement vers la formation

Si 'autre proposition', précisez :

Avez-vous suivi l'une de ces propositions ?

- oui
- non

Entre le moment où vous avez quitté l'école et celui où on vous a proposé une aide, combien s'est-il passé de temps ?

Caractéristiques sociodémographiques

Dans quel pays êtes-vous né ?

Avec qui vivez-vous ?

- Père et mère
- Un autre membre de la famille
- Garde alternée chez père et mère
- Vit en famille d'accueil
- Mère seule
- Vit seul
- Père seul
- Vit en couple
- Mère et conjoint(e) (lorsque celui-ci n'est pas le père de l'enfant)
- Vit en foyer
- Père et conjoint(e) (lorsque celle-ci n'est pas la mère de l'enfant)
- Autre situation

Quelle est l'occupation principale actuelle de votre père ?

- il travaille à son compte
- il exerce une profession salariée
- il est au chômage (inscrit ou non à Pôle emploi)
- il est étudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré
- il est retraité ou pré-retraité
- il est inactif (ne travaille pas et ne recherche pas d'emploi)
- je l'ignore

Père décédé ou inconnu

- oui
- non

Dans quel pays est né votre père ?

A quelle catégorie socioprofessionnelle appartient votre père ? (ou appartenait, si retraité ou chômage)

- 10 Agriculteurs (salariés de leur exploitation)
- 21 Artisans (salariés de leur entreprise)
- 22 Commerçants et assimilés (salariés de leur entreprise)
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)
- 31 Professions libérales (exercées sous statut de salarié)
- 33 Cadres de la fonction publique
- 34 Professeurs, professions scientifiques
- 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
- 42 Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 Clergé, religieux
- 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 Techniciens (sauf techniciens tertiaires)
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtrise administrative exclue)
- 52 Employés civils et agents de service de la fonction publique
- 53 Agents de surveillance
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers
- 62 Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 Chauffeurs
- 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 Ouvriers agricoles et assimilés
- 82 Chômeur n'ayant jamais travaillé

Quel est le plus haut diplôme obtenu par votre père ?

- pas de diplôme ou seulement le brevet des collèges
- CAP/BEP
- baccalauréat/brevet professionnel/brevet de technicien
- supérieur au baccalauréat
- je l'ignore

Quelle est l'occupation principale actuelle de votre mère ?

- elle travaille à son compte
- elle exerce une profession salariée
- elle est au chômage (inscrit ou non à Pôle emploi)
- elle est étudiante, élève, en formation, en stage non rémunéré
- elle est retraitée ou pré-retraitée
- elle est inactive (ne travaille pas et ne recherche pas d'emploi)
- je l'ignore

Dans quel pays est née votre mère ?

A quelle catégorie socioprofessionnelle appartient votre mère ? (ou appartenait, si retraitée ou chômage)

- 10 Agriculteurs (salariés de leur exploitation)
- 21 Artisans (salariés de leur entreprise)
- 22 Commerçants et assimilés (salariés de leur entreprise)
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)
- 31 Professions libérales (exercées sous statut de salarié)
- 33 Cadres de la fonction publique
- 34 Professeurs, professions scientifiques
- 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
- 42 Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 Clergé, religieux
- 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 Techniciens (sauf techniciens tertiaires)
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtrise administrative exclue)
- 52 Employés civils et agents de service de la fonction publique
- 53 Agents de surveillance
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers
- 62 Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 Chauffeurs
- 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 Ouvriers agricoles et assimilés
- 82 Chômeur n'ayant jamais travaillé

Quel est le plus haut niveau d'études atteint par votre mère ?

- pas de diplôme ou seulement le brevet des collèges supérieur au baccalauréat
- CAP/BEP je l'ignore
- baccalauréat/brevet professionnel/brevet de technicien

Acceptez-vous d'être interviewé par un chercheur d'ici quelques mois?

- oui non

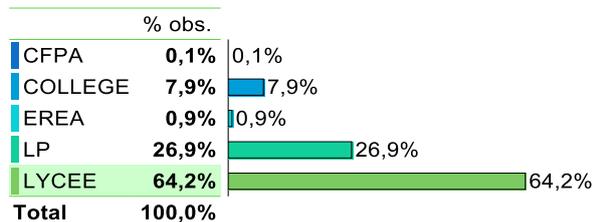
Informations complémentaires

--

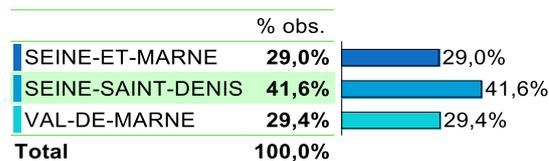
Annexe 2 : Tableau de bord – TEDS – Académie de Créteil

Caractéristiques SIEI

Dernier établissement fréquenté



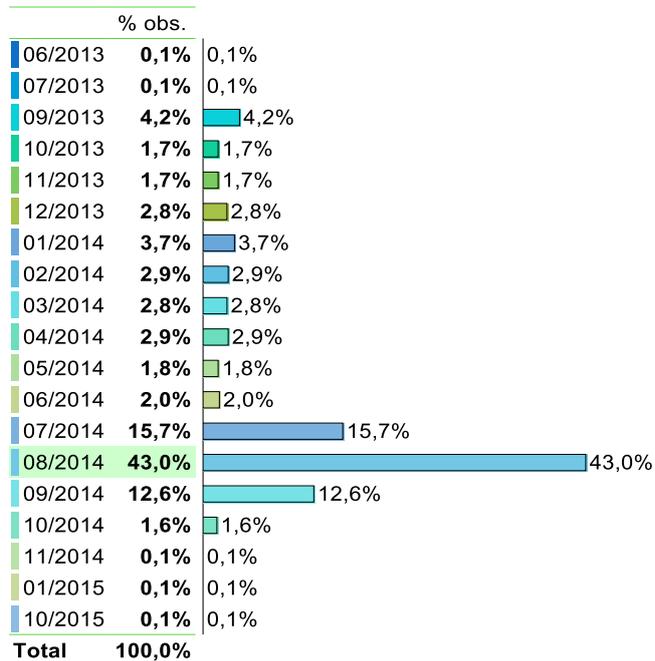
Localisation du dernier établissement



Date de sortie de la dernière formation

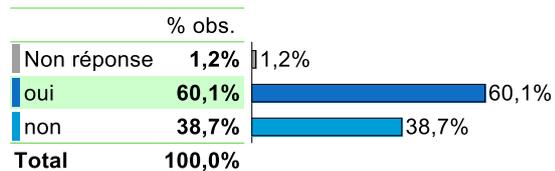
Moyenne = **25/06/2014**

Min = **17/06/2013** Max = **01/10/2015**

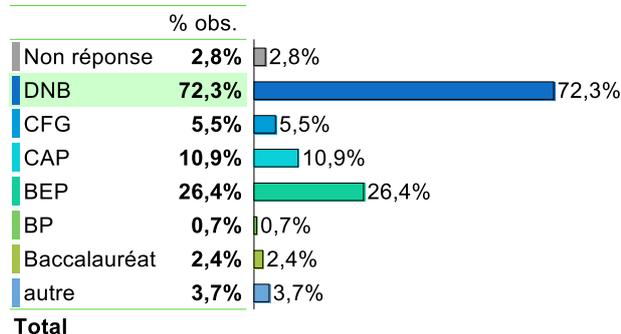


Parcours scolaire et résultats

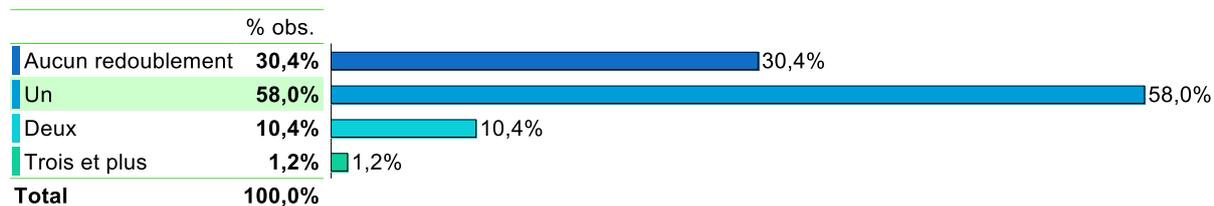
Possédez-vous un diplôme ?



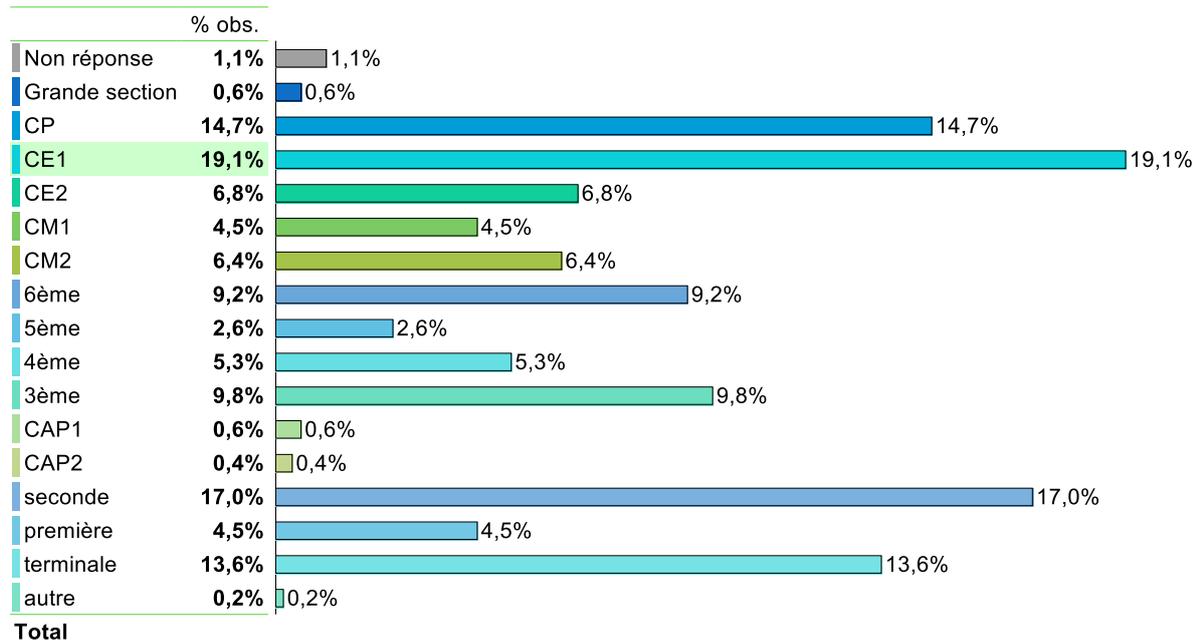
Si oui, lequel (ou lesquels) ?



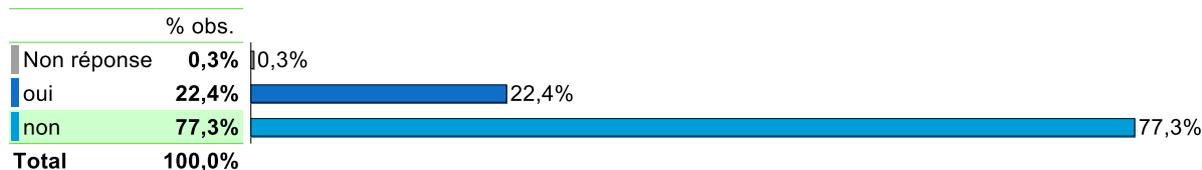
Avez-vous redoublé pendant votre scolarité ? Si oui, combien de fois ?



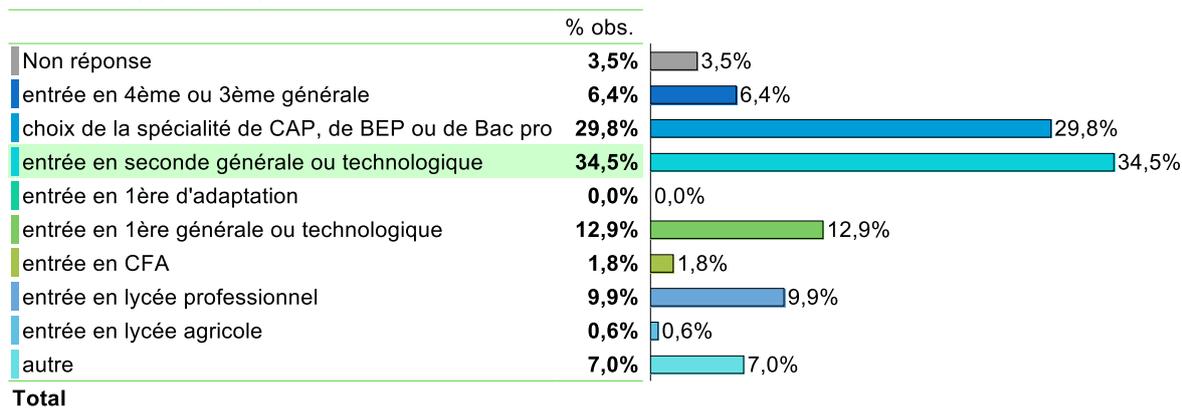
Quelle(s) classe(s) avez-vous redoublé ?



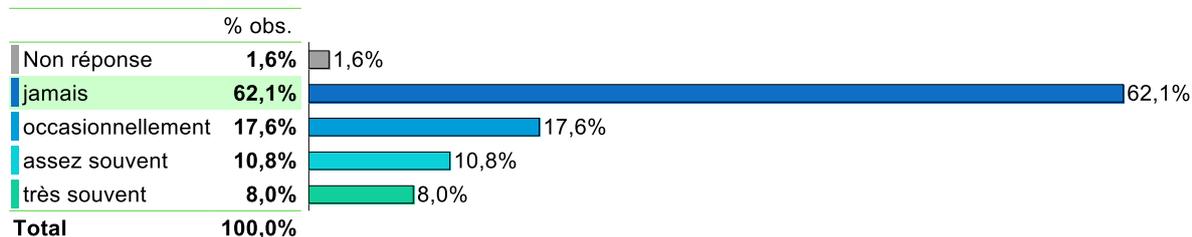
Durant votre parcours scolaire, est-ce qu'on vous a déjà refusé une orientation ou une affectation ?



Si oui, le(s)quel(s) ?



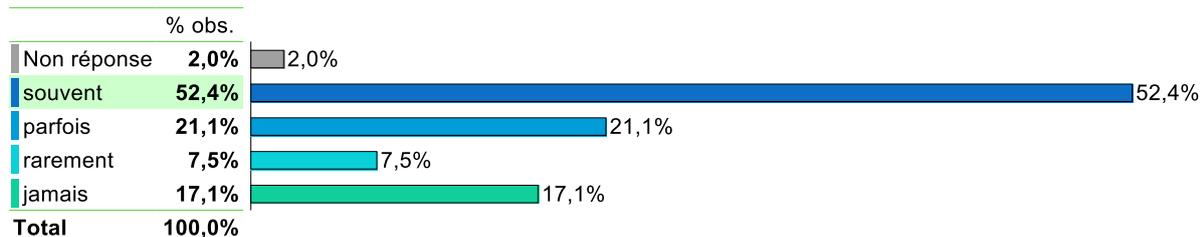
Vous est-il arrivé de vous sentir angoissé en classe ?



Par le passé, vous est-il déjà arrivé :

	Non réponse	oui	non
de passer devant le conseil de discipline ou la commission éducative	0,3%	24,0%	75,7%
d'être exclu temporairement de l'établissement	0,1%	37,7%	62,2%
d'être exclu définitivement de l'établissement	0,8%	15,9%	83,3%

A l'école primaire, un de vos parents vous aidait-il souvent, parfois, rarement ou jamais pour votre travail à la maison ?



Comment vous entendiez-vous avec les enseignants :

	Non réponse	très bien	plutôt bien	plutôt mal	très mal
A l'école primaire	0,9%	56,6%	35,7%	5,4%	1,4%
Au collège	1,4%	32,8%	44,5%	17,3%	3,9%

Lorsque vous étiez au collège, vous faisiez votre travail personnel :

	% obs.
tous les jours ou presque	32,2%
irrégulièrement	34,0%
uniquement au moment d'une épreuve ou d'un travail à rendre	21,9%
jamais	11,9%
Total	100,0%

Au collège, vous est-il arrivé d'être collé :

	% obs.
Non réponse	2,4%
jamais	11,0%
une fois	14,2%
parfois	43,6%
souvent	28,9%
Total	100,0%

Au collège, avez-vous été en conflit avec d'autres élèves ?

	% obs.
Non réponse	0,7%
jamais	47,2%
rarement	34,0%
assez souvent	10,2%
souvent	7,9%
Total	100,0%

Quelle était votre classe de troisième ?

	% obs.
Non réponse	0,8%
Troisième générale	78,0%
Troisième agricole	0,1%
Troisième SEGPA	7,2%
Troisième professionnelle	12,6%
Pas atteint la classe de troisième	1,3%
Total	100,0%

Si oui, quelle moyenne avez-vous obtenu ?

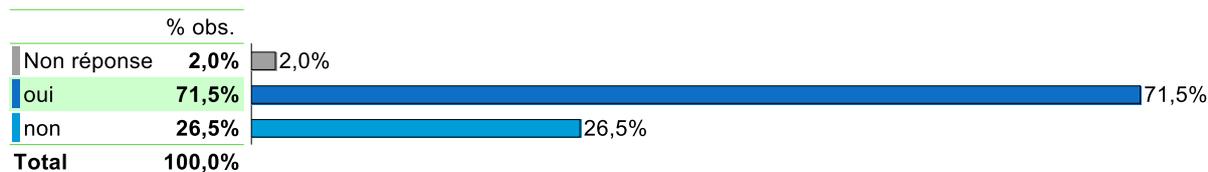
Moyenne = 10,88 Médiane = 11,00 Ecart-type = 1,84
Min = 3,00 Max = 17,00

	% obs.
Moins de 4,0	0,3%
De 4,0 à 6,0	0,0%
De 6,0 à 8,0	2,5%
De 8,0 à 10,0	17,1%
De 10,0 à 12,0	51,0%
12,0 et plus	29,1%
Total	100,0%

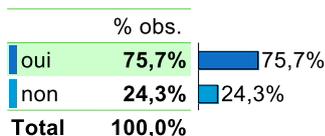
Avez-vous présenté le diplôme national du brevet (brevet des collèges) ?

	% obs.
Non réponse	0,4%
oui	71,7%
non	27,9%
Total	100,0%

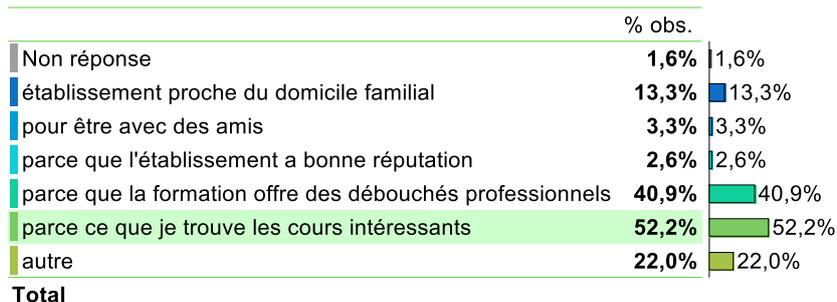
En seconde, avez-vous été affecté dans la spécialité de votre choix ?



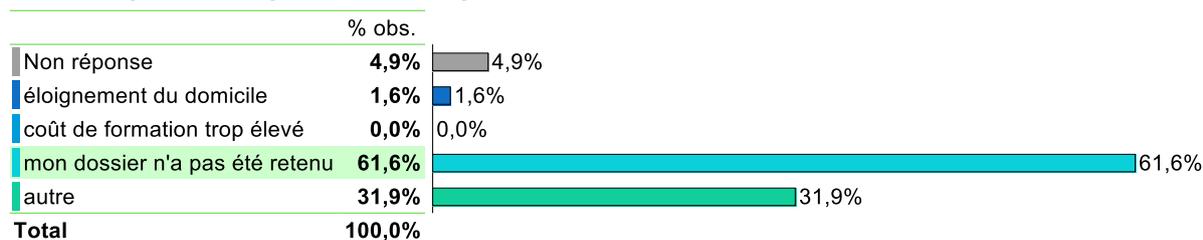
Avez-vous choisi votre dernière formation ? (avant interruption)



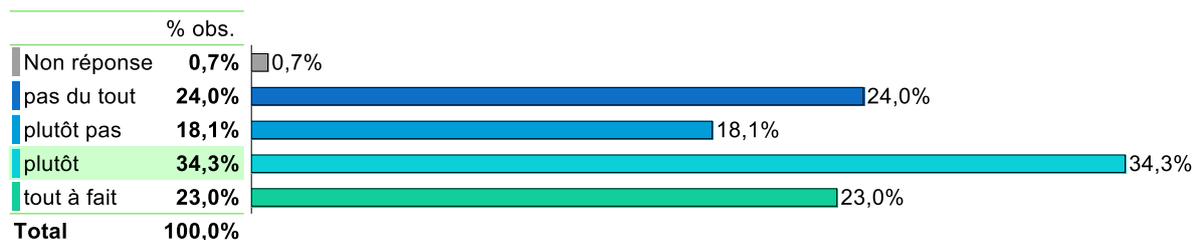
Si oui, selon quels critères avez-vous choisi votre formation ? (liste des modalités à compléter)



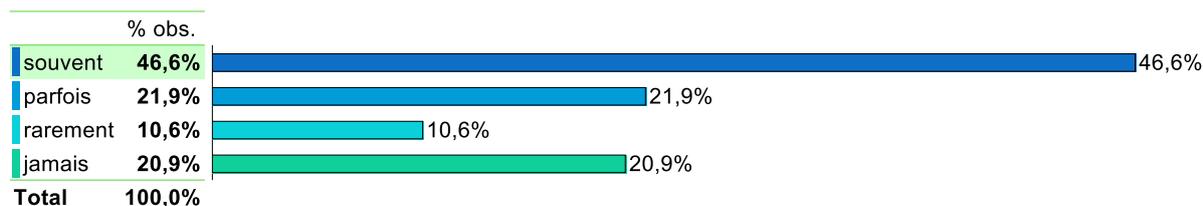
Si non, qu'est-ce qui vous a empêché de choisir votre formation ?



Êtes-vous satisfait de votre dernière formation ?



Au cours de votre dernière année de scolarité, vous arrivait-il de sécher des cours ?



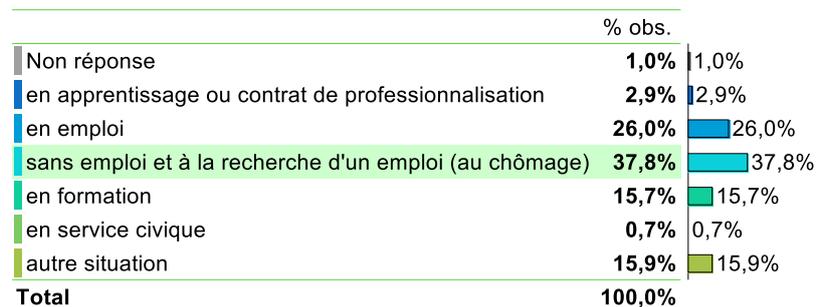
Motifs de décrochage

Motifs

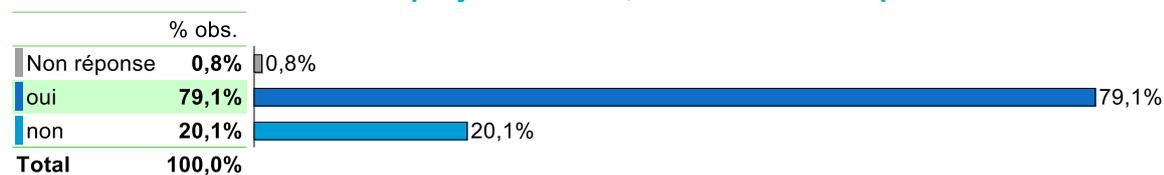
	Tout à fait ou plutôt d'accord	Pas du tout ou plutôt pas d'accord
Je voulais avoir une activité professionnelle	68,0%	32,0%
J'en avais marre de l'école	64,4%	35,6%
Je voulais gagner de l'argent	60,4%	39,6%
J'avais l'impression de perdre mon temps à l'école	55,4%	44,6%
Les cours étaient inintéressants	42,0%	58,0%
J'avais peur d'échouer	40,9%	59,1%
Les méthodes d'enseignement utilisées par les professeurs ne me convenaient pas	37,3%	62,7%
Je ne voyais pas l'utilité de ce que j'apprenais à l'école	36,7%	63,3%
J'avais beaucoup de problèmes personnels	34,1%	65,9%
Je n'ai pas pu obtenir la formation que je souhaitais suivre	33,7%	66,3%
Le travail demandé était trop difficile	28,7%	71,3%
Je ne m'entendais pas avec les professeurs	24,9%	75,1%
La formation que je suivais ne m'offrait pas de débouchés professionnels	22,7%	77,3%
Personne ne m'aidait à faire mes devoirs	22,0%	78,0%
Les professeurs étaient injustes envers moi	21,0%	79,0%
Mon lieu d'études (ou de formation) était trop éloigné de mon domicile	18,1%	81,9%
Les autres élèves ne m'aidaient pas dans mon travail scolaire	17,2%	82,8%
Mon entourage ne montrait pas d'intérêt pour mes études	14,3%	85,7%
J'ai été malade/J'ai eu un accident/J'attendais un enfant	13,3%	86,7%
Je ne m'entendais pas avec les autres élèves	11,2%	88,8%
J'ai été exclu de ma dernière formation	9,1%	90,9%
Je ne me sentais pas en sécurité dans mon dernier établissement	8,8%	91,2%
Mes études (ou ma formation) coûtaient trop cher	3,8%	96,2%

Accompagnement depuis le décrochage

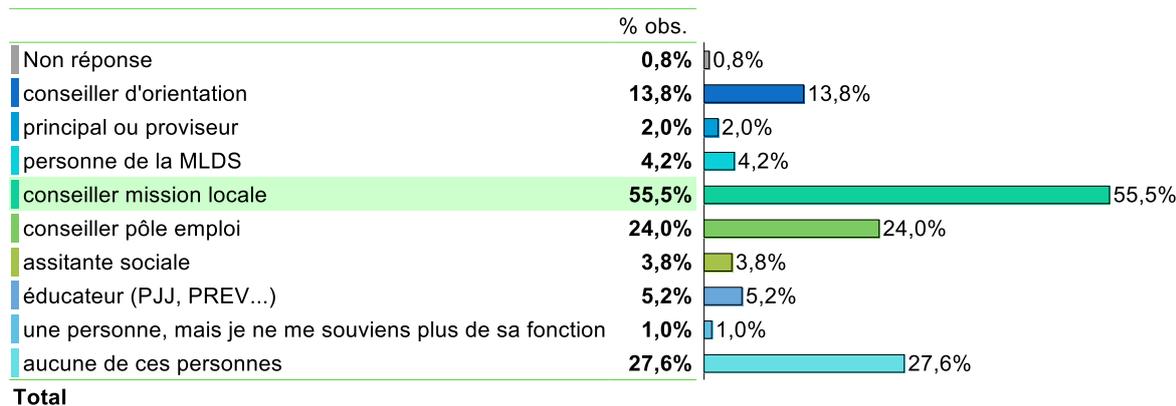
Quelle est votre situation actuelle ?



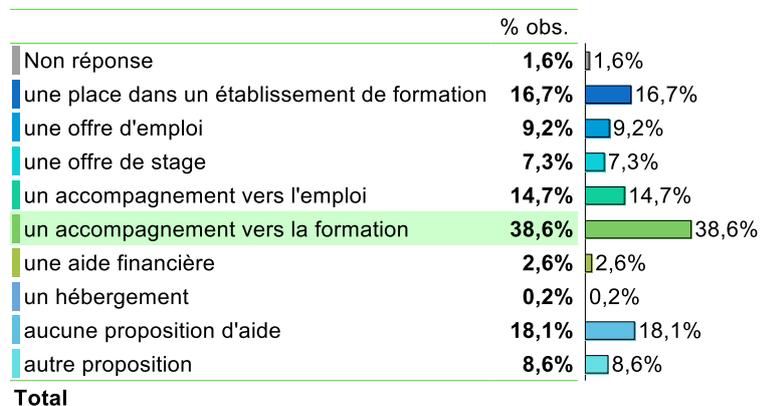
Avez-vous actuellement un projet d'études, de formation ou professionnel ?



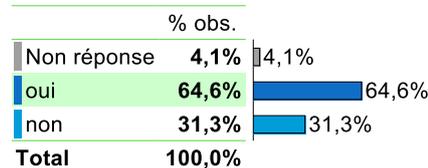
Depuis que vous avez arrêté l'école, avez-vous rencontré l'une des personnes suivantes :



L'une des personnes précédentes vous a-t-elle proposé :



Avez-vous suivi l'une de ces propositions ?

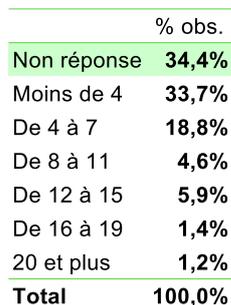


Entre le moment où vous avez quitté l'école et celui où on vous a proposé une aide, combien de temps s'est-il passé (en mois) ?

'Non réponse' (262 observations)

Moyenne = 5,00 Médiane = 3,00 Ecart-type = 4,62

Min = 1 Max = 24

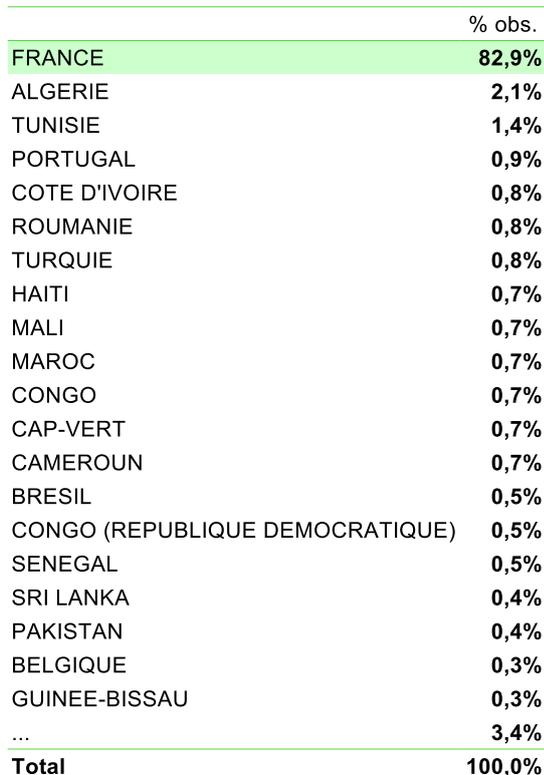


Caractéristiques sociodémographiques

Genre



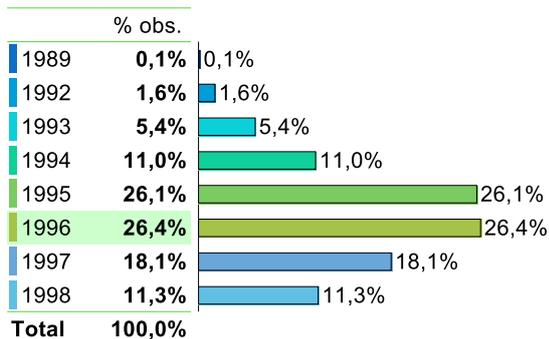
Dans quel pays êtes-vous né ?



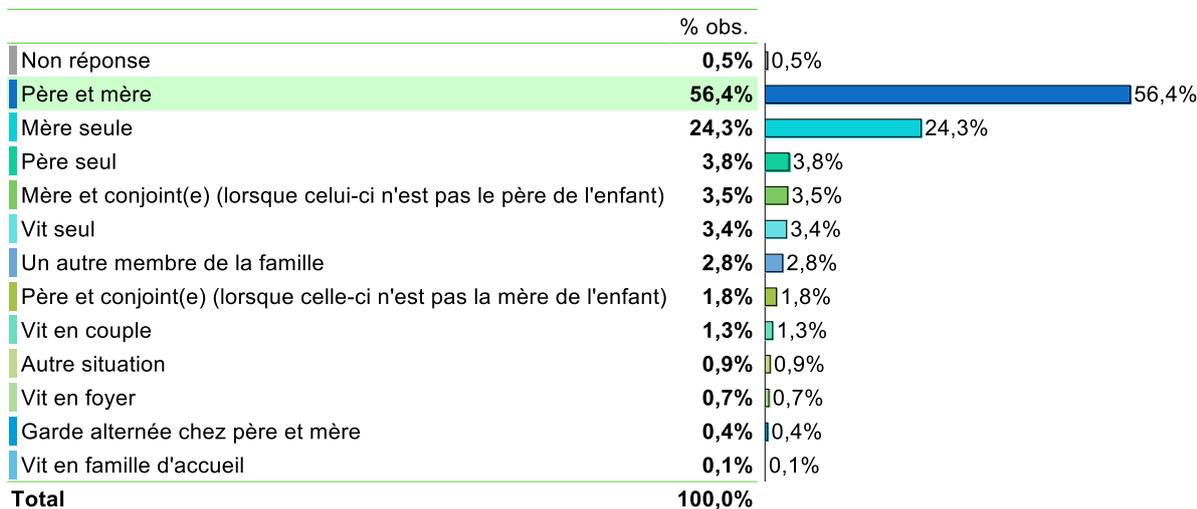
Année de naissance

Moyenne = 04/03/1996

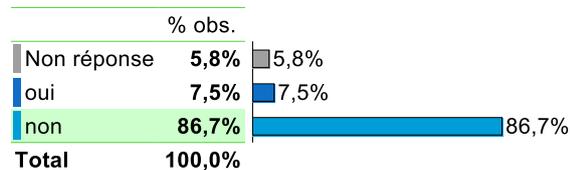
Min = 14/03/1989 Max = 13/10/1998



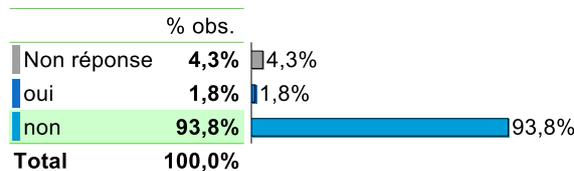
Avec qui vivez-vous ?



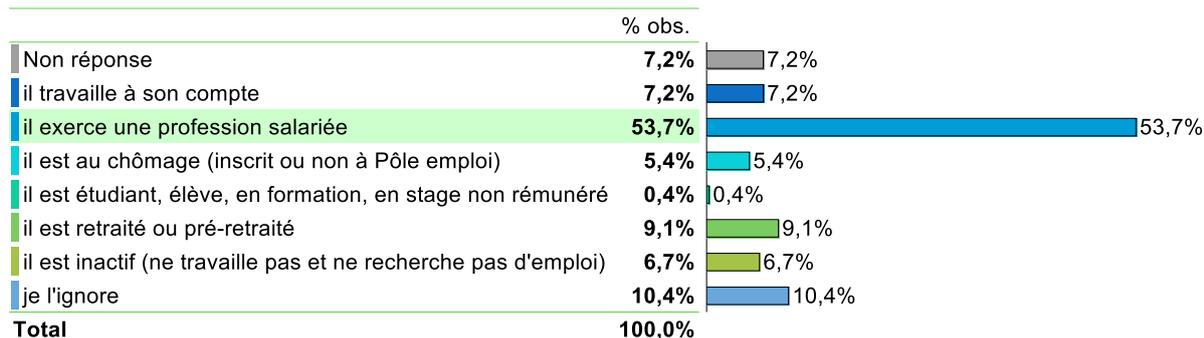
Père décédé ou inconnu



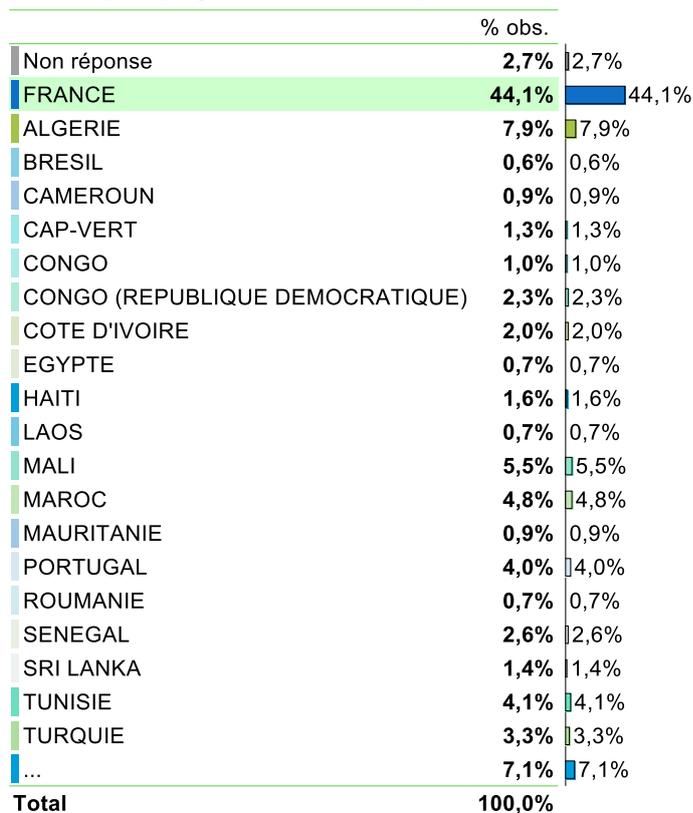
mère décédée ou inconnue



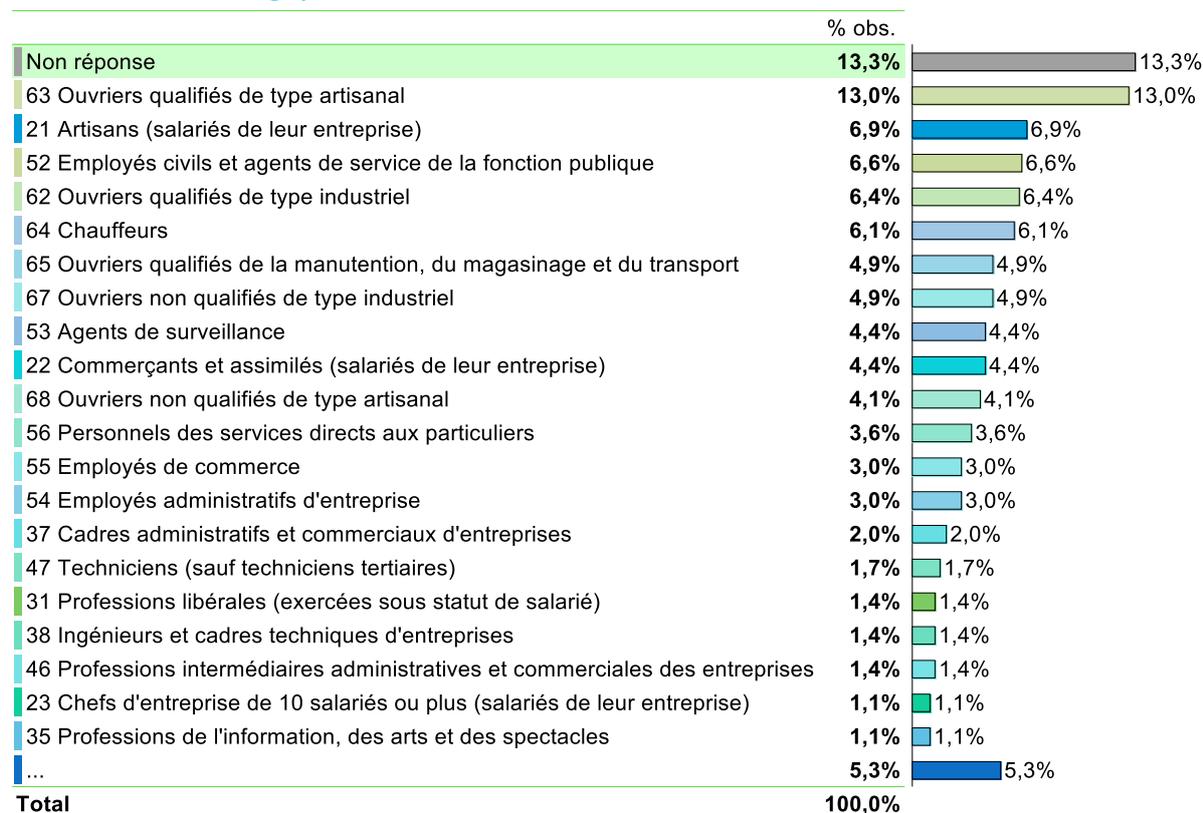
Quelle est l'occupation principale actuelle de votre père ?



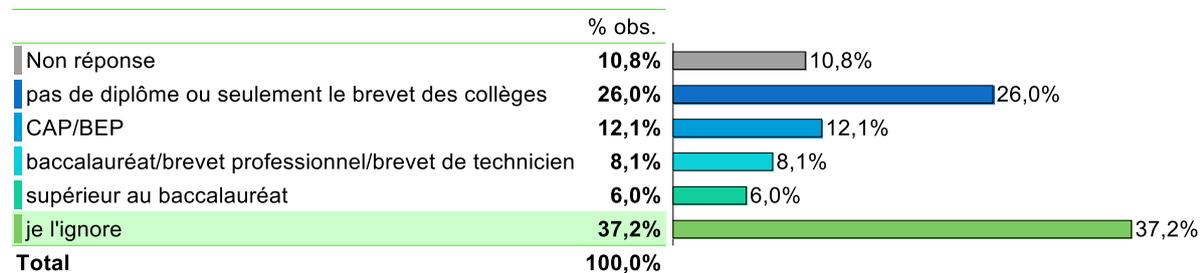
Dans quel pays est né votre père ?



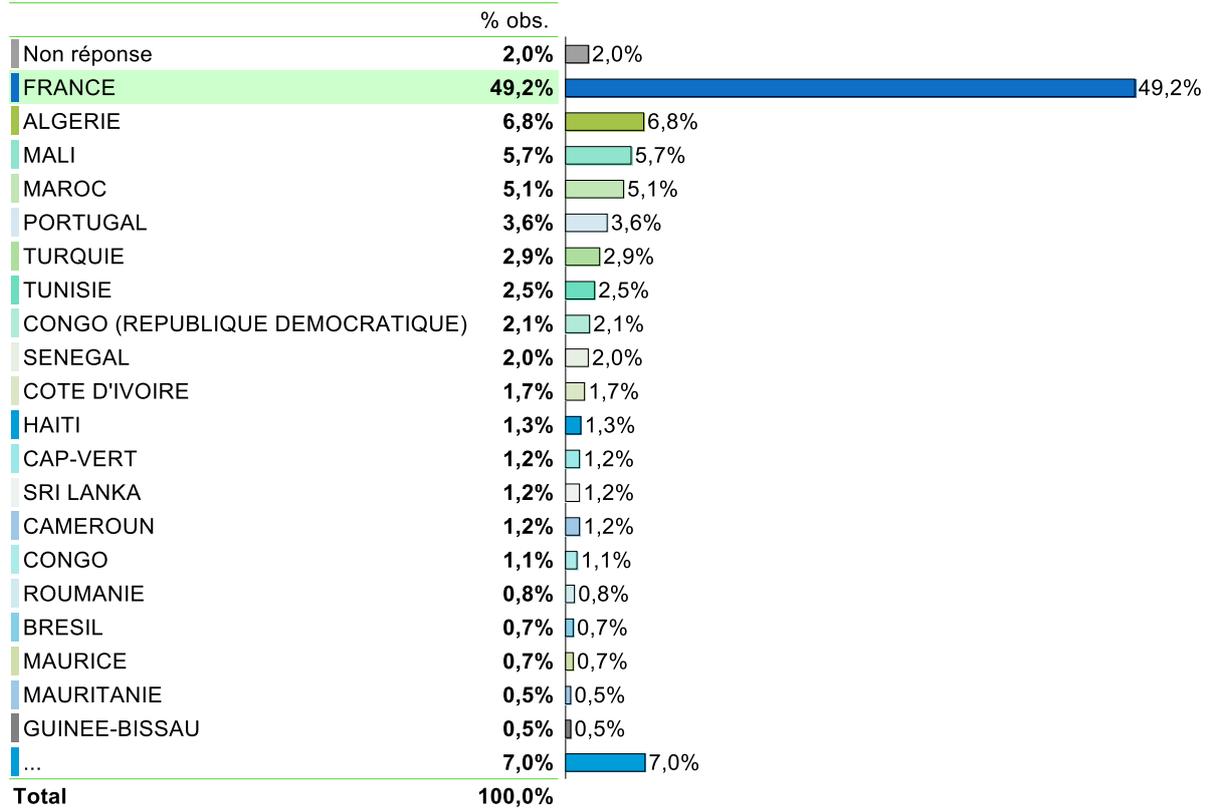
A quelle catégorie socioprofessionnelle appartient votre père ? (ou appartenait, si retraité ou chômage)



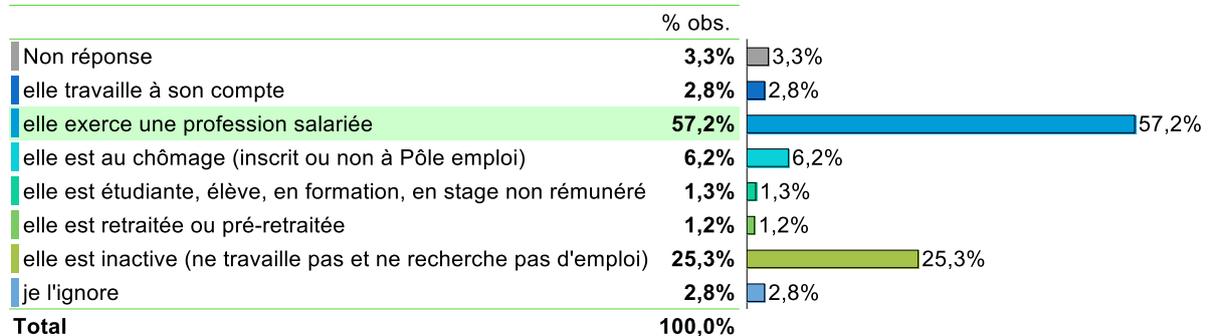
Quel est le plus haut diplôme obtenu par votre père ?



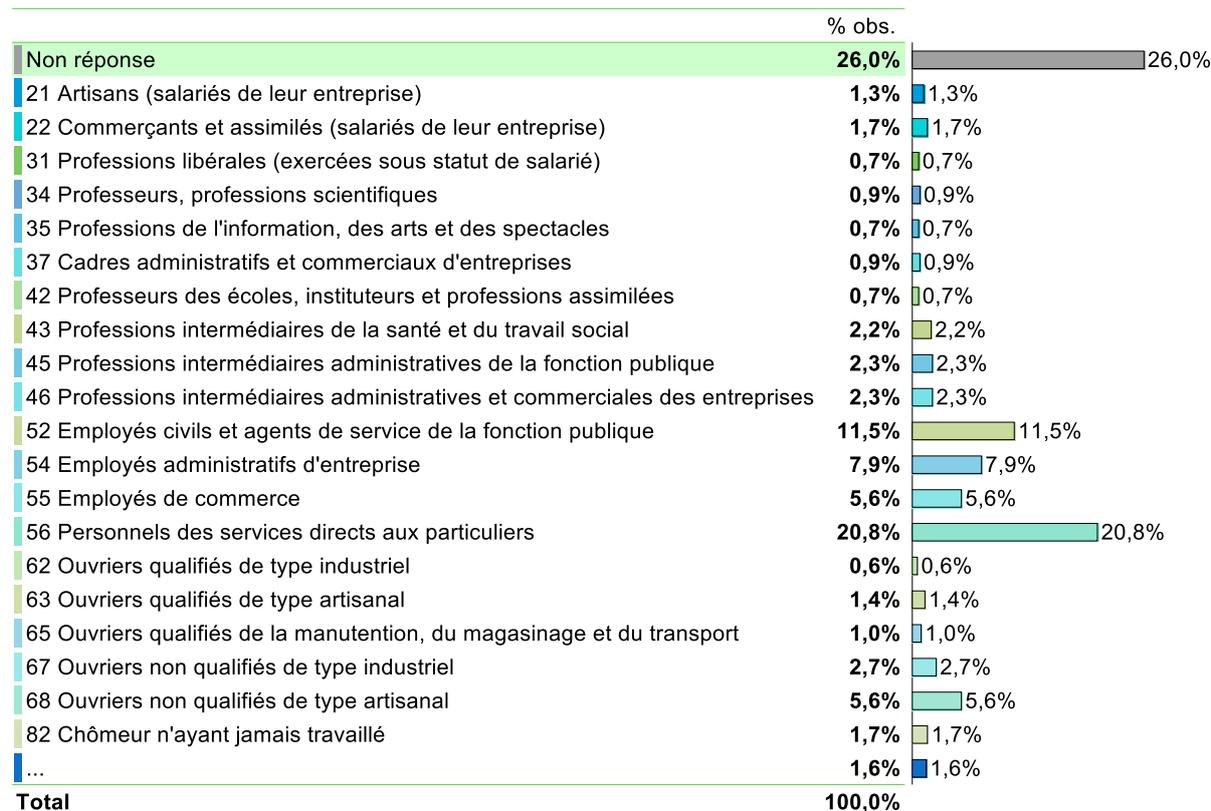
Dans quel pays est née votre mère ?



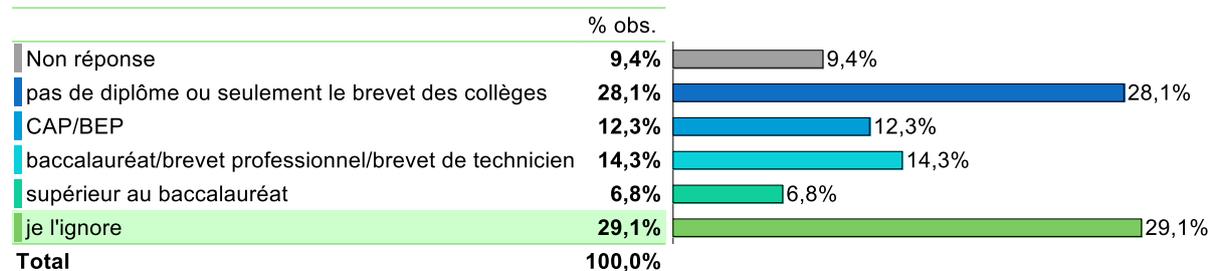
Quelle est l'occupation principale actuelle de votre mère ?



A quelle catégorie socioprofessionnelle appartient votre mère ? (ou appartenait, si retraitée ou chômage)



Quel est le plus haut niveau d'études atteint par votre mère ?



Acceptez-vous d'être interviewé par un chercheur d'ici quelques mois?

